

le 15^e jour du mois

MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

e MARS 2013/222



BELGIQUE
BELGIE
P.P.
LIEGE X
BC 1140

Bureau de dépôt Liège X
Éditeur responsable :
Annick Comblain
Place de la République
française 41 (bât. O1)
4000 Liège
Périodique
P. 102 039
Le 15^e jour du mois
Mensuel
sauf juillet-août

Gravir les échelons de l'ADN

La génomique trace le vivant



Fotolia

2à12

sommaire

Médecine

Première édition de la réforme
page 2

What is Africa to me now ?

Un colloque et une exposition
sur la représentation du continent
africain
page 4

Printemps des sciences

Nouvelle édition du 18 au 26 mars
page 5

Pierrot Lunaire

Un concert de Schönberg
dans la salle académique
page 7

Photovoltaïque

Regards croisés d'un ingénieur
et d'un économiste
page 11

3 questions à

Marc Bourgeois, à l'occasion du
lancement de la *Revue de fiscalité
régionale et locale*
page 12

A la confluence de la biologie moléculaire, de la génétique, de la bioinformatique et de la robotique, la génomique a l'ambition de caractériser le génome complet d'organismes aussi divers que les bactéries, les plantes et les animaux. Au cours des deux dernières décennies, elle a bouleversé notre conception du vivant. Appliquée à l'homme, la génomique fait naître l'espoir d'une compréhension détaillée des différences génétiques qui sous-tendent les prédispositions aux maladies héréditaires – qu'il s'agisse de la mucoviscidose, du cancer ou de la schizophrénie – et, se faisant, de la mise en place de thérapies nouvelles. Au sein du Giga de l'ULg, l'unité de génomique animale dirigée par le Pr Michel Georges vient de recevoir deux financements d'importance afin de poursuivre ses travaux, sur la maladie de Crohn notamment.

Voir page 3

Cursus raccourci en médecine

Premiers effets de la réforme



Jean-Michel Charlier

Pr Vincent d'Orio

Petit rappel : il fut un temps où les sept années du cursus de médecine permettaient aux diplômés d'exercer la médecine générale. Mais ce temps est révolu depuis plus de 15 ans maintenant ! Une directive européenne a exigé en effet que les candidats médecins généralistes complètent leur formation par une maîtrise complémentaire d'une durée de trois ans. Le législateur belge a alors prévu la possibilité pour ces candidats d'anticiper cette spécialité lors de la dernière année du cursus de base afin de leur réduire la durée de leur formation de 10 à 9 ans. Cette dérogation ne pourra toutefois plus être appliquée dès 2017, ce qui a mené à la réflexion sur la durée des études.

Le décret du 23 mars 2012 structure ces dispositions européennes et formalise le cursus de base en six ans (trois bacheliers et trois masters), auquel il convient d'ajouter les masters complémentaires (trois pour la médecine générale, cinq pour l'ophtalmologie, six pour la chirurgie, etc.). Cette décision prise au niveau fédéral concerne bien sûr toutes les facultés de Médecine belges et les place devant la même contrainte : diminuer d'un an la formation initiale.

7-1 = 6

« En Fédération Wallonie-Bruxelles, les universités ont décidé d'une part de réduire de six mois les stages de fin de cursus et, en 1^{er} bachelier, de limiter le temps des enseignements des matières de base – physique, chimie, biologie – à un quadrimestre au lieu de deux, explique Vincent d'Orio, doyen de la faculté de Médecine. Une liste de prérequis fixe les matières à maîtriser avant l'entame des études, ce qui permet de commencer les nouvelles matières dès le mois de septembre. » Plus facile à dire qu'à faire cependant puisque les doyens des Facultés concernées – réunis en collège – ont dû établir la liste des prérequis en mathématique, physique et chimie grâce à l'aide des enseignants des années

ultérieures. Le corps professoral a également déterminé les matières indispensables à maîtriser pour suivre les cours de biochimie, d'histologie, etc., du 2^e quadrimestre. A noter que sur les 30 crédits du 1^{er} quadrimestre, 18 sont communs à l'ensemble des Facultés.

« Cette réorganisation sera achevée lors de la rentrée prochaine, poursuit le Doyen. En effet, la réforme prévoit aussi la mise en place d'un test d'évaluation préalable à l'inscription. » Un test qui sera obligatoire, mais pas contraignant. L'objectif de cette épreuve est de permettre aux jeunes d'évaluer leur maîtrise des connaissances prérequis et de les inciter, le cas échéant, à suivre des cours de remédiation pendant l'été. Avec l'aide des professeurs de la faculté des Sciences, une série de modules seront mis en place afin de préparer à l'entrée en médecine*.

« Je ne vous cache pas que le collège des doyens aurait souhaité que le test soit contraignant et que donc la réussite constitue le sésame nécessaire à l'inscription, poursuit le Pr d'Orio. Mais la Fédération des étudiants francophones (FEF) n'en veut pas ! Elle estime qu'il serait discriminatoire et opposé au principe du libre accès aux études. Il n'y a donc aucune régulation du flux d'étudiants, ce qui pose des problèmes étant donné leur nombre, tant en matière d'infrastructures que de moyens humains mis à leur disposition pendant leur formation. »

Poupées russes

Parallèlement à cette métamorphose, le décret impose également une autre réforme : non seulement la session d'examens de janvier est désormais obligatoire dans sa totalité, mais les étudiants doivent obtenir une moyenne de 10/20 pour être automatiquement admis au 2^e quadrimestre. Quels sont les résultats ? « Sur 740 étudiants, y compris les doublants, 133 ont obtenu une moyenne de 12/20 et 158 une moyenne de 10.

271 étudiants sont dès lors autorisés à suivre les cours du 2^e quadrimestre, soit 36,6% du nombre total », précise le Doyen.

A ceux qui n'ont pas satisfait, trois possibilités sont offertes : la réorientation, la poursuite des études ou l'étalement de l'année en deux ans. « Chaque cas a été examiné de manière spécifique en délibération, affirme Vincent d'Orio. Le jury a ainsi permis à des étudiants qui avaient échoué de peu dans une matière de la représenter en juin, ceci afin d'alléger le 1^{er} quadrimestre de l'année suivante. Des cours de remédiation, en outre, sont accessibles, tant sur les prérequis que sur les cours de base. Le but étant d'optimiser les chances de réussite par la suite. »

Avec 36,6% de réussite en janvier, l'ULg obtient un taux comparable à celui de l'ULB et de l'UCL (où les pourcentages sont légèrement inférieurs cependant), mais nettement en deçà des 52% de l'université de Namur. Une différence qui étonne. « Je n'ai pas d'explication, avoue le doyen Vincent d'Orio, mais j'ai l'intention de proposer au collège des Doyens – dont les décisions ont force de loi dans les Facultés – de déterminer avec plus de précisions encore les matières communes, tant au niveau des connaissances que des modes d'interrogation. Afin de rendre les sessions homogènes et donc comparables. » Rendez-vous fin juin.

Patricia Janssens

* Toutes les informations sur le site www.facmed.ulg.ac.be

carte BLANCHE

Un autre tram est possible !

Faire advenir le tram avec les Liégeois(es), et non pas sans eux, voire malgré eux



François Thoreau

Dans un silence relatif, de très nombreuses décisions concernant le tram liégeois viennent d'être arrêtées par le conseil communal de la ville de Liège et par le gouvernement wallon. Ces deux instances politiques s'en remettent sans autre forme de débat aux choix de la Société régionale wallonne du transport (SRWT). Ainsi, le calendrier initial de 2017 est maintenu. Les options techniques sont progressivement tranchées : le tracé, le *design* des stations, le cahier des charges, etc. Le tout dans une absence totale de concertation de la population et des forces vives liégeoises, dont l'ULg. Pourtant, dans l'état actuel, ce projet est voué à l'échec : il y a urgence à le mettre sur d'autres rails...

Un mode de transport tel que le tram présente une fantastique opportunité de rebattre toutes les cartes dans le domaine de la mobilité. Par l'infrastructure qu'il nécessite, il impose un nouvel agencement avec le train, l'automobile, les espaces piétons et cyclistes. Or, à ce stade, c'est bien là le principal reproche que l'on peut adresser à ce tram : son absence totale d'intégration à un projet urbain. Le risque est bien présent de passer à côté de ce que le projet pourrait et devrait apporter à Liège.

Les lacunes de la mouture actuelle sont connues*. La société civile et les forces vives de l'agglomération liégeoise, comme l'Université de Liège, s'en sont déjà fait l'écho et ont publiquement souligné le manque criant de concertation. En effet, les Liégeois n'ont pas été consultés, de quelque manière que

ce soit, sauf en ce qui concerne leurs préférences relatives au modèle de rame. On peut difficilement faire plus cosmétique, comme dialogue... Pour le surplus, le gouvernement a mis en place une plateforme d'information sur le tram, le site keskistram.be, qui renseigne les décisions prises *a posteriori*. Six maigres réunions "d'information des riverains" sont prévues à partir d'avril.

A aucun moment donc, un processus participatif de vaste ampleur n'a vu le jour. Pourtant, au moins trois grands sujets pourraient faire l'objet d'une mise en débat collective, de sorte à faire advenir le tram avec les Liégeois(es), et non pas sans eux, voire malgré eux.

Le premier grand sujet est celui des limites intrinsèques au projet actuel. Le tracé du tram prévoit une ligne de "fond de vallée", à la fois trop longue (elle reliera Jemeppe-sur-Meuse à Herstal) et incomplète. Incomplète, parce qu'une ligne seule ne bénéficie pas de l'effet démultiplicateur d'un réseau, où chaque point nodal multiplie la capacité de transport totale. Ainsi, deux à trois lignes de tram plus courtes, mais qui se croisent, accroîtraient son efficacité tout en permettant d'absorber des coûts fixes. Un tel scénario est parfaitement réalisable et du reste a déjà été sérieusement investigué : il s'agit de l'étude "Transurbaine" commandée par le Groupement de redéploiement économique du pays de Liège (GRE) et publiée en décembre 2011. Malgré le plaidoyer de cette étude en faveur d'un double axe de tram, aucune réflexion sérieuse n'a été entreprise sur les limites du tracé actuel.

Pourtant, il y aurait matière à concentrer les efforts, aussi bien financiers qu'en termes de lourds travaux publics, pour épargner à Liège le report *sine die* du système de transport performant qu'elle est en droit d'attendre.

Le deuxième grand sujet est celui de la complémentarité du tram avec les autres modes de transport. A ce propos, une restructuration du réseau de bus TEC sera entreprise après l'adoption du projet de tram définitif. Elle se fera donc après coup et le bus sera bien obligé de s'adapter au tram, alors même que la majorité du transport en commun urbain continuera à se faire en bus, lequel absorbe beaucoup moins de voyageurs qu'un tram. L'articulation avec le nouveau réseau de bus devrait être réfléchie conjointement au projet de tram. En outre, *quid* d'éventuels parkings de délestage ? Pour le moment, quelques "aménagements" des emplacements de stationnement sont prévus, mais aucune solution d'ampleur ne se profile. Enfin, la ville dispose déjà d'un réseau ferroviaire dense et sous-exploité. Le tram pourrait alors être conçu en complémentarité avec un "réseau express liégeois" (REL), comme l'a suggéré l'association urbAgora.

Le troisième grand problème à aborder est celui de l'adéquation du projet actuel aux besoins de la population et des forces vives liégeoises. A ce stade, par exemple, le tram évite certaines zones densément peuplées : il privilégie un passage par les quais plutôt qu'au cœur du quartier Saint-Léonard et évite la rive droite avec ses quartiers d'Outremeuse, Bressoux et Droixhe. Enfin, pour ce

qui concerne l'Université, il passe à plusieurs encablures de l'implantation de la place du 20-Août (sur le boulevard de la Sauvenière) et les articulations avec le campus du Sart-Tilman sont tout simplement absentes du projet. C'est pourquoi il ne satisfera sans doute jamais tout le monde, mais il y a certainement matière, là aussi, à améliorer la copie actuelle.

Pour toutes ces raisons, il est encore temps de remettre l'ouvrage sur le métier et d'entamer enfin une concertation sérieuse. Il ne s'agit pas de s'égarer dans les interminables colloques singuliers qui accouchent d'une souris – spécialité locale – mais plutôt de mener rondement un vaste processus de participation. Vu les échéances et l'ampleur des financements engagés, les choix posés pour l'instant sont cruciaux et irréversibles. La demande de permis devrait être introduite incessamment et fera l'objet d'une procédure d'enquête publique. A l'heure d'entrer dans la dernière ligne droite, par tous les moyens il va falloir affirmer avec force qu'un autre tram est encore possible !

François Thoreau
aspirant FNRS au Spiral,
département de science politique

* F. Thoreau (2012), "Mobilité : la saga du tram à Liège", *Politique. Revue de débats*, vol. 73, pp. 72-77.

Voir aussi l'analyse de François Schreuer, conseiller communal sur le site <http://francois.schreuer.org/blog/2013/02/tram-precipitation/>

Fondamentale génomique

Doublé gagnant pour le Pr Michel Georges et son équipe

La génomique est une discipline récente, qui émane de la convergence de la biologie moléculaire, la génétique, la bioinformatique et la robotique. Elle vise à caractériser le génome complet d'organismes aussi divers que les virus, les bactéries, les plantes et les animaux. Au cours des deux dernières décennies, elle a radicalement bouleversé notre vision et notre conception du vivant. Appliquée à l'homme, elle a fait naître l'espoir d'une compréhension détaillée des différences génétiques qui sous-tendent les prédispositions individuelles aux maladies héréditaires – qu'il s'agisse de la mucoviscidose ou de maladies complexes comme le cancer, le diabète ou la schizophrénie – et, se faisant, d'un développement de meilleures thérapies. Il est possible aujourd'hui de séquencer le génome d'un individu pour 1500 euros et ce prix continuera à baisser. La génomique médicale, c'est-à-dire l'utilisation routinière d'informations génomiques en clinique, est perçue comme une transition inéluctable et imminente.

Les recherches en la matière constituent un enjeu majeur à divers égards. Les pouvoirs publics l'ont bien compris. L'Union européenne finance des programmes de recherche et accorde des ERC Grants. La Région wallonne, pour sa part, a mis en place un institut interuniversitaire, le "Walloon excellence in Lifesciences and Biotechnology" (Welbio), dans le but de financer les recherches dans le domaine biomédical. Ces deux organismes publics viennent de distinguer l'équipe du Pr Michel Georges en lui accordant des projets de recherches majeurs en génomique : l'European Research Council (ERC), pour un projet de recherche à caractère fondamental sur les processus de mutation et de recombinaison (exploitant les particularités uniques des populations bovines) ; Welbio, pour un projet visant à identifier des gènes de prédisposition à la maladie de Crohn comme cibles thérapeutiques nouvelles. Ces deux projets ont une échéance respective de cinq et quatre ans; ils bénéficient en outre d'un soutien financier de l'ordre de 3,5 millions d'euros.

Des vaches et des recombinaisons

Depuis près de 20 ans, l'unité de génomique animale dirigée par le Pr Michel Georges*, de la faculté de Médecine vétérinaire, développe et applique des méthodes de génomique aux animaux domestiques. Ses travaux ont contribué à la mise en place de programmes de "sélection génomique" qui ont révolutionné les pratiques d'élevage et sont aujourd'hui largement répandus pour la gestion des tares héréditaires et l'identification précoce d'animaux "élites". L'analyse du génome des animaux domestiques a par ailleurs révélé des mécanismes moléculaires nouveaux, en particulier dans le domaine de l'épigénétique. Ainsi, des recherches menées sur des animaux domestiques ont eu un impact au niveau fondamental et dès lors une portée plus large.

Le Pr Michel Georges est en particulier à la manœuvre dans le dossier "Damona" (d'après le nom d'une déesse gauloise de la fertilité symbolisée par une vache) présenté devant le Conseil européen de la recherche et qui vient de recevoir un *Advanced Grant*, véritable reconnaissance de la qualité du projet. Chaque enfant qui naît hérite de près de 100 néo-mutations de ses parents, en particulier du père et ce d'autant plus que celui-ci est âgé. Il s'agit d'erreurs incorporées dans l'ADN lors de la production des gamètes (spermatozoïdes et ovocytes). Ces mutations sont potentiellement délétères et on comprend dès lors que la sélection naturelle a favorisé l'essor de mécanismes minimisant ce taux d'erreur. Mais cette recherche de fidélité a un prix : combien d'énergie investir dans cette recherche de la perfec-

tion avant que cela ne devienne pénalisant ? En outre, la fraction des néo-mutations qui sont favorables, même si elles sont minoritaires, est le substrat indispensable pour l'adaptation des espèces par sélection naturelle. Une espèce qui aurait entièrement éliminé toutes les néo-mutations serait condamnée à la stagnation évolutive.

Il y a donc une bonne raison de penser que le taux de néo-mutations prévalant reflète un équilibre subtil entre ces forces opposées. « *Cela signifie probablement que nous ne sommes pas tous égaux en matière de néo-mutations et qu'une partie au moins de ces différences sont d'origine génétique* », avance Michel Georges. Le premier objectif du projet Damona est de tirer parti des avancées récentes dans le domaine du séquençage à haut débit et de la structure particulière des populations de bovins domestiques, pour quantifier les différences entre individus en matière de néo-mutations et éventuellement identifier des gènes qui y contribuent. Le deuxième, quant à lui, vise l'étude du phénomène de recombinaison et l'identification des gènes qui sous-tendent les différences existant entre individus, en tirant à nouveau parti de la structure unique des populations bovines et des données génétiques disponibles dans celles-ci.

Maladie de Crohn

Une des caractéristiques des méthodes génomiques est leur caractère "générique" : elles s'appliquent quasi sans discrimination à l'analyse des génomes pro- et eucaryotes, végétaux, animaux et humains. C'est donc très naturellement que, lors de la mise en place du centre interfacultaire qu'est le Giga, s'est développée une collaboration particulièrement fructueuse avec le département de gastroentérologie et hépatologie du Pr Edouard Louis sur la génétique de la maladie de Crohn. Cette pathologie, qui affecte un nombre croissant d'individus dans les sociétés industrialisées, est une inflammation chronique de l'intestin très invalidante. L'augmentation de son incidence reflète sans aucun doute l'influence de facteurs d'environnement encore mal compris. « *Mais nous ne sommes pas tous aussi sensibles à ces facteurs d'environnement et une bonne part des différences de sensibilité entre individus est héréditaire* », affirme le Pr Georges.

Invalidante et incurable pour le moment, cette inflammation du tube digestif s'attaque prioritairement à l'intestin et au côlon et se manifeste par des douleurs sévères et des diarrhées parfois accompagnées de saignements. Des complications comme des abcès, des perforations du tube digestif ou une occlusion intestinale sont fréquentes, nécessitant alors un recours à la chirurgie. « *Lenjeu actuel est de mettre au point des médicaments plus ciblés, plus efficaces qui s'attaqueraient d'emblée aux causes de la maladie* », conclut le Pr Michel Georges. Dans cette optique, la recherche des gènes de prédisposition à ces pathologies ouvre de nouvelles perspectives thérapeutiques (et diagnostiques).

La maladie de Crohn est typiquement multifactorielle. « *Aujourd'hui, la communauté scientifique a déterminé 163 endroits du génome qui sont impliqués dans la pathologie*, nous apprend le professeur. *Et c'est dans ce droit fil que nous avons construit le projet de "Caractérisation génétique et génomique de la prédisposition héréditaire aux maladies inflammatoires chroniques de l'intestin" qui vient d'être sélectionné par Welbio.* » Car si les régions du génome ont été cernées, les variations génétiques – et encore moins les gènes – qui perturbent le bon fonctionnement ne sont pas connus. Or, ce sont précisément ces gènes qui constituent les cibles thérapeutiques.



Pr Michel Georges

A l'image du Giga, l'unité de génomique animale est multidisciplinaire. Outre ses vétérinaires, elle comprend des chimistes, biologistes, agronomes, médecins, mathématiciens, techniciens et administrateurs, originaires des quatre coins du monde. La proportion de bioinformaticiens ne fait qu'augmenter et dépasse aujourd'hui 50%. L'unité se targue d'ailleurs de la complémentarité des compétences individuelles et de sa capacité à travailler en équipe.

* L'unité de génomique animale est composée de 30 chercheurs, dont deux directeurs d'équipe, Carole Charlier et Wouter Coppieters. Voir le site www.giga.ulg.ac.be/jcms/c_5470/fr/genetique

Financement de la recherche

L'ERC et Welbio ont plusieurs caractéristiques essentielles en commun. L'un et l'autre octroient des moyens considérables à des chercheurs individuels proposant des projets de recherche non-orientés, sélectionnés uniquement sur base de leur qualité scientifique évaluée par un panel d'experts unanimement reconnus par leurs pairs. L'ERC finance la recherche dans toutes les disciplines alors que Welbio cible uniquement les sciences du vivant. « *Le choix de financer des projets non-orientés, sélectionnés uniquement sur base de critères d'excellence, a à lui seul un effet bénéfique sur la qualité de la recherche*, explique Michel Georges. *Les chercheurs restent dans leur domaine de compétence et se concentrent – souvent durant plusieurs semaines – sur l'élaboration du meilleur projet qu'ils puissent imaginer.* » Les commentaires des évaluateurs participent à un cercle vertueux qui mène à l'amélioration des projets. « *Tant pour l'ERC que pour Welbio, nos premiers projets déposés lors de précédents appels n'ont pas été retenus*, avoue le Pr Georges. *Nous les avons améliorés, aidés en cela par les commentaires des évaluateurs, et avons converti nos deuxièmes essais.* »

L'ERC et Welbio résultent d'initiatives *bottom-up* « *émanant de chercheurs frustrés par les travers d'autres formes de financement imposant des thématiques de recherches trop souvent en fonction d'effets de mode ou d'efforts de lobbying, exigeant prématurément la participation d'entreprises et réclamant des retombées économiques irréalistes* », regrette-t-il. Les applications qui résultent de la recherche ne peuvent le plus souvent pas être anticipées mais sont d'autant plus innovantes que les avancées scientifiques étaient profondes. Ce n'est pas par hasard si les sociétés privées foisonnent aux alentours des meilleures universités américaines réputées avant tout pour la qualité de leur recherche fondamentale. Et le Pr Georges d'ajouter : « *La valeur d'une recherche de qualité ne se limite pas à son effet de levier économique (même si celui-ci – on le comprend – est considéré comme essentiel pour l'avenir de notre région). Elle est pour l'Université le garant d'un enseignement de qualité et pertinent, dispensé par des acteurs au fait des dernières avancées. Elle sera peut-être vitale pour la survie de l'Institution dans un espace de l'enseignement supérieur et de la recherche sans frontières. Et cela sans oublier la dimension culturelle de la recherche : mieux comprendre qui nous sommes et l'univers dans lequel nous vivons ne se justifie-t-il pas à lui seul ?* »

Patricia Janssens



Nadine Brunetta et Naima Ahazir - plateforme de génomique du Giga - séquençant des échantillons du projet Welbio-Causibd

What is Africa to me now ?

Un colloque sur la representation du continent africain

Inspiré d'un célèbre vers répété par le poète afro-américain Countee Cullen, *"What is Africa to me now ?"* est le titre du colloque organisé les 21, 22 et 23 mars par le Centre d'enseignement et de recherche en études postcoloniales (Cerep). Cet intitulé donne une indication éclairante sur le genre de réflexion qui animera les débats. « *Il s'agira d'interroger la représentation du continent africain que proposent des auteurs et des artistes contemporains issus de la diaspora africaine* », suggère Bénédicte Ledent, professeure de l'ULg qui enseigne notamment la littérature anglaise postcoloniale et qui organise le colloque conjointement avec Daria Tunca, première assistante et également membre du Cerep, spécialisée quant à elle dans la littérature africaine. « *Pour le dire autrement, quelle image de l'Afrique est offerte par les artistes de la diaspora ? En quoi diffère-t-elle des images misérabilistes souvent véhiculées par les médias occidentaux ? Ce sont toutes des questions que nous espérons voir abordées, sans pour autant prétendre y apporter des réponses définitives. Au contraire : le rôle de la littérature, et à notre sens de la critique littéraire, est d'ouvrir le débat plutôt que d'imposer des solutions toutes faites* », précisent-elles de concert.

Ici et ailleurs

La question de l'identité (ou des identités), qui taraudait déjà le poète Cullen au début du XX^e siècle et « *dont l'intérêt demeure intact dans nos sociétés multiculturelles* » aux dires de Bénédicte Ledent, sera une porte d'entrée parmi d'autres à cette réflexion orientée sur la littérature, mais également sur d'autres arts tels que la photographie en particulier. « *En littérature, poursuit-elle, la production des écrivains d'origine africaine, qu'ils soient issus de l'ancienne ou de la nouvelle diaspora, a été reconnue pour son dynamisme et son originalité exceptionnelle, et, sans surprise, a attiré l'attention des chercheurs du monde entier. On remarque cependant deux choses : d'une part, que les travaux sur l'ancienne diaspora, notion très large qui désigne les descendants d'esclaves notamment en Amérique du Nord et aux Caraïbes, font souvent l'impasse sur l'héritage africain des auteurs et leur perception de celui-ci ; d'autre part, que la représentation proposée par les écrivains de la nouvelle diaspora, qui se distinguent par le fait d'être nés en Afrique puis de s'être exilés (pour suivre des études en Europe, par exemple), est rarement évaluée sous l'angle de leur nouvelle position géographique – la tendance étant plus à la déterritorialisation. Bref, certaines approches méritent d'être explorées plus en détail.* » Le colloque, comprenant plusieurs sessions à la fois accessibles au grand public et au cercle académique, comptera plus d'une cinquantaine d'interventions (en anglais) abordant ces questions de représentation sous des angles divers.

Trois écrivains contemporains aux trajectoires singulières, dont les écrits sont au programme de cours de littérature dispensés en langues et littératures modernes, seront présents pour nourrir les débats : Jackie Kay, une Ecossaise de père nigérian adoptée par



Moi non plus j'veux pas bosser comme un nègre



Near Patrice Lumumba University-Moscou

des parents blancs, qui aborde dans son œuvre le thème du retour aux origines (réel ou imaginaire); Caryl Phillips, né aux Caraïbes, qui a grandi en Angleterre, vit actuellement aux Etats-Unis et dont « *les écrits évoquent notamment la société esclavagiste, la complexité identitaire, la multiculturalité* », selon Bénédicte Ledent, auteure d'un ouvrage sur l'écrivain ; Chika Unigwe, née au Nigeria, qui vit en Belgique depuis plusieurs années et « *qui explore dans son œuvre les difficultés aussi bien matérielles qu'émotionnelles liées à l'immigration, comme en témoigne son roman On Black Sisters' Street, qui retrace le parcours de quatre prostituées africaines à Anvers* », précise Daria Tunca, dont les travaux portent en partie sur cette écrivaine.

Entre mythe et réalité

Où se situe l'imaginaire des écrivains diasporiques ? Relève-t-il du mythe (« *certain auteurs parlent de l'Afrique sans jamais l'avoir visitée* ») ou de la réalité ? Sous la plume des écrivains, l'Afrique est-elle romantique, exotique, métaphorisée, réaliste ? Participent-ils malgré eux à véhiculer des stéréotypes sur ce continent, une perception de celui-ci comme d'un bloc monolithique alors qu'il recouvre des réalités disparates ? « *Le rôle de l'éditeur dans cette problématique sera également interrogé, avec l'intervention d'une editrice d'origine africaine, du nom d'Ellah Allfrey. Elle travaille au Royaume-Uni – où le monde de l'édition est très majoritairement blanc – au sein d'un magazine de renom : Granta. Le choix des photos pour illustrer les couvertures, souvent indépendant de l'écrivain ainsi que la constitution d'un glossaire à l'usage des lecteurs sont autant d'éléments forgeant ou renforçant certaines représentations* », ajoute le Pr Ledent.

Citons pour finir une intervention consacrée au genre futuriste qui encore assez peu répandu dans la littérature diasporique (« *on associe d'ailleurs souvent l'Afrique au réalisme* », notent les organisatrices) apparaît dans sa substance quasi comme le contrepoint d'une vision médiatique nous livrant presque invariablement l'image d'un continent rongé par les guerres, la famine et les régimes dictatoriaux, ce qui l'engonce bien souvent dans les problèmes du présent.

Michaël Oliveira Magalhaes

What is Africa to me now ?

Colloque du 21 au 23 mars, à la salle des professeurs, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : courriel africatomenow@gmail.com, site www.l3.ulg.ac.be/africatomenow/

En marge du colloque, **une exposition de photographies de l'artiste anglais Johnny Pitts**, extraites de sa série "Afropean Culture", aura lieu, du 21 au 29 mars, place du 20-Août, 4000 Liège.

Quel avenir pour le fédéralisme belge ?

Une enquête ausculte les parlementaires

Après les élections législatives fédérales du 13 juin 2010, la Belgique a battu, on s'en souvient, un triste record en son genre : 541 jours sans gouvernement ! Longue période où les parlementaires sont restés en *stand-by* mais qui fut mise à profit par trois chercheurs en science politique, à savoir Jérémy Dodeigne (FRS-FNRS ULg-UCL), Min Reuchamps (UCL) et Dave Sinardet (universiteit Antwerpen/VUB). Entre juillet et octobre 2011 en effet, soit avant tout accord définitif sur la sixième réforme de l'Etat, ils ont conjointement mené une enquête auprès des différents parlementaires pour capter leur perception de l'avenir du fédéralisme du pays.

Des clichés battus en brèche

A cette fin, les 513 représentants – tant régionaux que fédéraux – ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne, entièrement anonyme, comportant 26 questions et couvrant quatre grandes thématiques : quelle future architecture institutionnelle envisagent-ils ? De quelles identités politiques (locale, régionale, fédérale, européenne) se sentent-ils le plus proches ? Quelles raisons invoquent-ils pour justifier cette énième

réforme de l'Etat ? Quelle opinion se font-ils des relations communautaires et particulièrement de l'hypothèse de l'instauration d'une circonscription électorale fédérale ? A la batterie d'environ 90 items que comportait le questionnaire ont répondu 255 parlementaires, ce qui représente un taux de participation non négligeable de 49,8 %.

« *A la suite de la longue crise qui se prolongeait, il était urgent de mettre en lumière le nouveau centre de gravité politique du fédéralisme belge*, observe Jérémy Dodeigne, *autrement dit d'expliquer le point d'équilibre entre le désir d'une autonomie régionale renforcée et le maintien d'un pouvoir fédéral fort. Raison pour laquelle nous avons demandé aux parlementaires de se positionner sur une échelle numérotée de zéro à dix, la valeur "0" représentant une situation où Régions et Communautés devraient avoir toutes les compétences, la valeur "10" à l'autre extrême signifiant que toutes les compétences devraient être attribuées au Fédéral. La "5", elle, exprimait explicitement le statu quo par rapport à la répartition actuelle des compétences.* » Les résultats de l'enquête ainsi conçue ne manquent pas de nuancer, voire de contredire certaines vérités

largement diffusées par les discours médiatiques ambiants.

Au premier rang de ceux-ci figure l'image de deux blocs opposés : le monde politique flamand contre le monde politique francophone. En fait, à l'examen des réponses enregistrées, elle est loin de correspondre à la réalité. Il existe certes une tension tenace entre les deux partis leaders de leur région : la N-VA, située à droite de l'échiquier politique et très autonomiste, et le PS, positionné à gauche et défendant une position plus unioniste. « *Mais, si l'on analyse les moyennes par partis, il apparaît que les formations politiques ne sont pas si éloignées les unes des autres. Dans la mesure où l'on prend en ligne de compte l'ensemble du spectre politique, plusieurs partis flamands ont même des positions relativement similaires à celles de leurs homologues francophones* », ajoute Jérémy Dodeigne.

Similitudes et consensus

Alors que les partis flamands sont souvent présentés comme monolithiques et promouvant plus de régionalisation, l'impression devient autre dès qu'on s'attarde sur certaines préférences indivi-

duelles : la N-VA et le VB y sont farouchement favorables, le CD&V sensiblement aussi, mais l'OpenVLD, Groen! et sp.a sont à contre-courant du "consensus flamand", ce qui fait que leurs mandataires partagent une vision plus proche de celle des quatre grands partis francophones (PS, MR, Ecolo, cdH). Par ailleurs, chez les francophones, le scénario de la régionalisation accrue a été sensiblement adopté, avec néanmoins un faible score au PS : anciens partisans résolus de la régionalisation, les socialistes y sont aujourd'hui moins attachés car ils n'ignorent pas que l'autonomie fiscale et les politiques sociales régionalisées ne feraient qu'aggraver l'appauvrissement de la Wallonie.

Comme quoi, les choses qui paraissent aller de soi résistent rarement à un décryptage minutieux. C'est une des leçons de cette enquête dont les résultats – détaillés et commentés – paraîtront dans une prochaine livraison de *La Revue nouvelle* sous le titre "L'avenir du fédéralisme en Belgique : les visions des parlementaires fédéraux et régionaux".

Henri Deleersnijder

Quand les comètes ont inondé la Terre

Le Printemps des sciences se met à l'eau

Il y a quelques milliards d'années, la Terre était complètement sèche. Comment a-t-elle pu finir par hériter de son surnom de "planète bleue" ? Ce serait grâce aux comètes et à la glace que celles-ci contiennent. Tant et si bien qu'aujourd'hui, l'hypothèse selon laquelle de l'eau (et, par conséquent, certaines formes de vie) serait présente ailleurs dans l'Univers n'est plus farfelue...

Elle est partout

Emmanuel Jehin le reconnaît : lorsqu'on lui a demandé d'organiser un colloque sur le thème de l'eau dans l'Univers à l'occasion du Printemps des sciences*, il a eu un instant d'hésitation. Quel rapport entre l'"or bleu" et sa discipline de prédilection, l'astrophysique ? « *Ce n'est pas vraiment un sujet que l'on aborde tous les jours dans nos recherches...* » Ce chercheur qualifié en faculté des Sciences, spécialiste des comètes, n'a toutefois pas dû réfléchir longtemps avant de trouver un angle à aborder lors de cette conférence du 26 mars prochain. Car le point commun entre les deux est bien plus flagrant que ce que l'on pourrait imaginer au premier abord : l'un ne va pas sans l'autre, tout simplement. « *L'eau est une molécule très simple et très abondante dans l'Univers*, résume-t-il. *On en retrouve partout dans les galaxies, dans le milieu interstellaire et même dans le Soleil !* »

La Terre est cependant le seul endroit connu où on la retrouve sous sa forme liquide. En abondance, qui plus est : 71% de sa surface est occupée par des océans. La planète bleue porte donc bien son nom. Même si, à l'heure actuelle, personne ne sait avec précision comment elle a bien pu finir par hériter de ce surnom. Il y a 4,6 milliards d'années, notre bonne vieille Terre était désespérément sèche. On retrouvait bien, çà et là, la présence de quelques éléments gazeux. Mais de traces liquides, aucune. Comment une planète a-t-elle bien pu passer de l'aridité la plus totale à l'humidité quasi généralisée ? « *On pense que ce sont les comètes qui en sont l'origine*, explique Emmanuel Jehin. *On imagine qu'un jour, elles auraient "attaqué" la Terre. Les cratères que l'on peut observer sur la Lune en seraient d'ailleurs les témoins. Les comètes sont des astres fossiles congelés, qui renferment l'eau originelle du système solaire.* » Ceci expliquerait donc cela.

Cette hypothèse, qui s'impose aujourd'hui dans le monde scientifique, a pourtant d'abord été mise à mal suite à l'analyse de la comète de Halley. « *On a constaté que le rapport Deuterium/Hydrogène était différent.* » En d'autres termes, l'eau contenue dans ces petits corps du système solaire n'était pas la même que celle que l'on retrouve sur Terre. Mais des observations récentes, réalisées



Jean-Claude Massart

par le satellite Herschel de l'Agence spatiale européenne (ESA) ont au contraire montré que ce rapport D/H était bel et bien semblable pour les comètes dites "à courte période", soit celles qui ont le plus de chance d'entrer en collision avec la Terre. Reste à savoir comment l'eau a fini par ne plus s'évaporer de notre bouillante planète. Ce serait grâce à la gravité terrestre, qui aurait été capable de "retenir" l'atmosphère. Tout le contraire de Mars qui, en son temps, avait elle aussi accueilli de l'eau en son sein.

Traces d'eau, donc de vie ?

L'or bleu ne serait d'ailleurs plus l'apanage de la Terre. Sa présence sur d'autres exoplanètes (des planètes orbitant autour d'un autre astre que le Soleil), situées dans des zones habitables (ni trop proches, ni trop éloignées de leur astre) se révèle de plus en plus probable. Pour l'instant, on recense peu d'exoplanètes de ce type. Mais cela ne saurait tarder, notamment grâce à la prochaine mise en route de télescopes extrêmement puissants. « *Il y a 200 milliards d'étoiles dans la galaxie. Parmi elles, une sur cinq ou sur dix possède des planètes qui tournent autour d'elles. Cela offre beaucoup de possibilités !* »

Or, si des traces d'eau sont détectées quelque part dans ce vaste Univers, cela signifierait qu'on pourrait également y déceler des traces... de vie ! Sous quelle forme ? Mystère... Mais l'hypothèse de la présence d'autres êtres vivants capables de respirer devient de moins en moins extravagante. « *On pourra bientôt récolter des observations sur ces possibles formes de vie. Même si c'est très frustrant, car on ne pourra jamais se rendre jusque-là...* », conclut Emmanuel Jehin.

Mélanie Geelkens

• Du 18-24 mars, le Printemps des sciences sera consacré à l'or bleu.

Il se déroulera en référence à l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau proclamée par l'Unesco. Reprenant la formule des années antérieures, des activités pour les classes sont proposées durant la semaine, tandis que les activités du week-end sont ouvertes à un large public familial. Institut de zoologie, quai Van Beneden 22, 4020 Liège. Des visites de laboratoires au Sart-Tilman, à Arlon, à Gembloux, à La Reid et à Verviers complètent le programme.

Contacts : tél. 04.366.96.96, courriel sciences@ulg.ac.be, site www2.ulg.ac.be/sciences/printemps/printemps2013.htm

• Dans ce cadre, le 26 mars à 20h, aura lieu une conférence sur **"L'eau dans l'Univers : un trésor essentiel à la vie"** par le Pr Pierre Magain, à l'espace Duesberg, rue des Artistes 2, 4800 Verviers.

Egypte

Découverte de la pyramide d'un vizir de Ramsès II à Louqsor

Le ministre égyptien des Antiquités, Mohammed Ibrahim, a annoncé le 20 février la découverte d'une nouvelle pyramide datant de l'époque ramesside sur la colline de Cheikh Abd el-Gourna (rive ouest de Louqsor) par une mission conjointe de l'ULg et de l'ULg. « *Une inscription sur les briques du monument indique que la pyramide appartient à un vizir de Haute et de Basse-Egypte nommé Khay, qui a exercé une charge équivalente à celle d'un premier ministre sous le règne du pharaon Ramsès II (vers 1279-1213 avant J.-C.)* », explique Dimitri Laboury, maître de recherches du FNRS à l'ULg.

Le monument en briques crues (12 m de côté et 15 m de haut) était recouvert d'un enduit blanc éclatant et était surmonté par un pyramidion en pierre décoré de l'image du propriétaire adorant le dieu Rê-Horakhty. Cette pyramide de Khay a été largement détruite aux VII^e-VIII^e siècles de notre ère, lorsque la tombe a été transformée en un ermitage copte. « *Cette découverte est importante*, poursuit le chercheur, *car le vizir Khay est bien connu des égyptologues. Il a occupé la plus haute fonction civile du royaume et a, notamment, supervisé la communauté des artisans chargés de réaliser les tombes royales de la Vallée des Rois et de la Vallée des Reines.* »

Voir l'article à paraître sur le sit www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique Société/histoire)



Dimitri Laboury

Accord avec le Tchad

Le 15 février, au château de Colonster, le ministre tchadien de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Formation professionnelle, Adoum Goudja, a signé un accord-cadre de collaboration avec l'université de Liège. Cet accord vise en particulier à renforcer au Tchad la gouvernance universitaire (académique et administrative), l'identification de nouveaux programmes de masters prioritaires (en droit et économie/gestion notamment), la recherche et la formation doctorales ainsi que la formation continue des encadrants des nouveaux masters et des formations doctorales.

« *La grande expertise de coopération avec les pays du Sud de notre faculté de Médecine vétérinaire et de Gembloux Agro-Bio Tech facilite les contacts. Elle nous permet aussi de les élargir à d'autres disciplines comme le droit, l'économie et la gestion, pour lesquelles nos partenaires tchadiens sont également très demandeurs* », commente le Pr Albert Corhay, premier vice-Recteur de l'ULg. Et si la coopération avec la République démocratique du Congo est prioritaire, elle n'est pas pour autant exclusive. « *Le Tchad présente également beaucoup d'intérêt en relation avec les compétences spécifiques de notre Université et c'est l'occasion pour elle de répondre à la volonté des acteurs tchadiens d'accompagner le développement de leur enseignement supérieur et recherche scientifique au profit de leur population* », ajoute le Pr Eric Haubruge, vice-Recteur à Gembloux Agro-Bio Tech ULg et président du Centre pour le partenariat et la coopération au développement de l'ULg (Pacodel).



Ulg-Michel Houet

De gauche à droite, Mrs Ali Aberrahmane Hagggar (recteur de l'université de N'Djamena) Albert Corhay (premier vice-Recteur de l'ULg), Adoum Goudja (ministre tchadien de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Formation professionnelle) et Toni Pelosato, représentant Jean-Claude Marcourt, ministre de l'Enseignement supérieur.

MARS

Jusqu'au 21 mars

Cultivons la différence

Exposition d'oeuvres de membres de l'ULg
Au centre-ville et aux amphithéâtres de l'Europe
Informations sur le site
www.ulg.ac.be/concoursdifference

Je 14 - 19h30

Faster, Pussycat! Kill! Kill! de Russ Meyer
Cinéclub Nickelodéon
Salle Gothot, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel cinea@ulg.ac.be,
site www.nickelodeon.ulg.ac.be

Lu 18 - 14h

Jacques Charlier s'explique pour la première et la dernière fois

Conférence
Par Jacques Charlier, rencontre animée par Robert Neys
Salle académique de l'ULg, place du 20-Août 7,
4000 Liège
Contacts : tél. 04.342.36.02,
courriel films@passerelle.be, site www.passerelle.be

Ma 19 - 14h

La société du travail sur soi

Leçon dans le cadre de la chaire Francqui
Par le Pr Didier Vrancken (ULg)
Campus Solbosch (bât. H), avenue F. Roosevelt 42,
1050 Bruxelles
Contacts : tél. 02.650.39.13,
courriel aline.duvivier@ulb.ac.be

Ma 19 - 14h30

Art africain à la galerie Wittert

Visite guidée organisée par Art&fact
Galerie Wittert, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : réservation, tél. 04.366.56.04,
site www.artfact.ulg.ac.be

Me 20 - 17h

Le Palais de justice : architecture et décors de l'ancien Palais des princes-évêques

Visite exceptionnelle organisée par Art&fact, en
collaboration avec l'Office du tourisme de Liège
Place Saint-Lambert, 4000 Liège
Contacts : réservation, tél. 04.221.92.21,
site www.artfact.ulg.ac.be

Ma 26 - 10h

The Coming out Process : A Family Experience

Conférence organisée par le Groupe de contact
interuniversitaire recherche clinique en systémique
Par le Dr Roberto Baiocco (université de Rome)
Salle du Conseil, faculté de Droit (bât. B31),
Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : courriel s.damore@ulg.ac.be

Ma 26 - 14h

Invisibilités barbares et contre-démocratie providentielle

Leçon dans le cadre de la chaire Francqui
Par le Pr Didier Vrancken (ULg)
Campus Solbosch (bât. H), avenue F. Roosevelt 42,
1050 Bruxelles
Contacts : tél. 02.650.39.13,
courriel aline.duvivier@ulb.ac.be

Ma 26 - 20h

L'eau dans l'Univers – un trésor essentiel à la vie

Conférence – dans le cadre des Grandes Conférences
Par les Prs Emmanuel Javaux et Pierre Magin,
Emmanuel Jehin et Michaël Gillon
Espace Duesberg, boulevard des Gérardchamps 7c,
4800 Verviers
Informations sur le site www.verviers.be/ulg

Me 27 - 17h

Alimentation et cancers : réalités, progrès et perspectives

Conférence dans le cadre de la chaire Francqui au titre
belge 2013
Par le Pr Dominique Belpomme
Auditoire de biologie végétale, avenue Maréchal Juin,
5030 Gembloux
Contacts : tél. 081.62.22.65,
site www.gembloux.ulg.ac.be/chaire-francqui

Me 27 - 17h30

Euralille : retour sur 20 ans d'expérience

Conférence "projet urbain"
Par Michel Bonord, directeur général de la SPL Euralille
HEC-ULg, rue Louvrex (bât. N1), 4000 Liège
Inscriptions sur le site www.lema.ulg.ac.be/EC

Me 27 - 18h

L'iconographie musicale dans les emblèmes affichés des collèges jésuites de Bruxelles et de Courtrai au XVII^e siècle

Conférence organisée par la Société liégeoise de
musicologie
Par Anne-Emmanuelle Ceulemans et Grégory Ems (UCL)
Salle de l'Horloge, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel cpirenne@ulg.ac.be

Me 27 - 20h

Petite sociologie des prix littéraires en Belgique francophone

Conférence organisée par l'ASBL Levée de Paroles
Par Björn-Olav Dozo (ULg)
Espace culturel Barricade 21, en Pierreuse, 4000 Liège
Contacts : Primaëlle Vertenoel, tél. 0484.48.50.43

Je 28 - 10h

China: State of play on growth and on its policy for innovation

Formation proposée par Madariaga Cllege of Europe
Foundation, l'Institut Confucius, l'Interface Entreprises-
Université et l'Awex
Salle Horta, Sainctelette Square 2, 1080 Bruxelles
Contacts : courriel info@madariaga.org

Je 28 - 17h

Les insectes dans notre alimentation, rêve ou réalité ?

Rencontre-conférence – Liege Creative
A l'initiative des Prs Eric Haubruge et Frédéric
Francis, avec la participation de Lucienne Strivay
(anthropologue), Nicolas Paquot (nutritionniste) et
Christophe Blecker (agro-alimentaire)
Une dégustation aura lieu après la conférence
Halle aux viandes, quai de la Goffe 14, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.349.85.08,
courriel info@liegecreative.be

concours cinéma

Kinshasa Kids

Un film de Marc-Henri Wajnberg (2013)

Avec José Mawanda, Rachel Mwanza, Emmanuel Fakoko, Gabi Bolenge

A voir aux cinémas Le Parc, Churchill et Sauvenière



Bouillonnante Kinshasa, capitale aux entrecroisements de ruelles et d'artères sans fin. Dangereuses mais vitales, ces rues sont le théâtre involontaire des émois jalonnant la vie d'enfants laissés pour compte. Les "shégués", accusés de sorcellerie, sont abandonnés par des familles en panne, sous l'influence d'églises d'inspiration évangélique. Chassés, répudiés, ils seraient près de 30 000 à errer, de refuges improvisés en petits larcins forcés. Marc-Henri Wajnberg, prenant le pouls de la population kinoise, conte ici l'histoire d'une poignée d'entre eux, trouvant dans la musique et chez quelques adultes bienveillants la voie du salut, ou, à défaut, quelques respirations bienvenues dans l'air vicié de leur existence.

A la lisière entre documentaire et fiction, le film se joue des codes. La forme, le rythme et l'enchaînement des séquences convoquent les éléments familiers d'un documentaire aux entrecroisements sans fin de bouts de vie vécus ou fantasmés. S'ils sont habiles, ces recours (alternance du grand-angle et du téléobjectif, caméra qui suit les protagonistes dans un mouvement d'accompagnement, personnages en détresse qui s'adressent directement au spectateur) feraient presque oublier la finesse et la maîtrise de l'écriture de Marc-Henri Wajnberg, s'effaçant par moments devant la force de ses personnages. Les acteurs non-professionnels jouant leur

propre rôle, courant le risque d'une révélation (comme Rachel Mwanza, vue entre-temps dans *Rebelle* de Kim Nguyen), n'épargnent au scénario aucun aléa ni accident heureux (parfois aussi surprenant pour le spectateur que pour le protagoniste lorsque son véhicule se fait emboutir en cours de tournage). Là sont les conséquences consenties d'une collision entre des existences vécues et un film vivant.

En prise avec une réalité âpre et cruelle, *Kinshasa Kids* fait couler dans les veines de son portrait urbain un élan et une force douce. En évitant les pièges du misérabilisme mielleux, le film se clôt dans l'apothéose d'un concert endiablé, transe collective ou dernier banquet d'une équipe enterrant, avec la fin du tournage, les promesses de quelques notes soutenues portées vers l'avant.

Renaud Grigoletto

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 20 mars de 10 à 10h30 et de répondre à la question suivante : dans quel film belge sorti en 2005 Marc-Henri Wajnberg apparaît-il ?

Pierrot

Concert et coup de projecteur sur un

Le Conservatoire Royal de Liège et l'Université de Liège présentent

pierrot
Lunaire
1913-2013

Arnold Schönberg
Poèmes d'Albert Giraud

Salle académique de l'ULg
19.03.2013
20h



Entrée gratuite

Je 28 • 19h30

Le crime industriel
Conférence dans le cadre des 100 ans du Musée de la vie wallonne
Par le Pr Michaël Dantinne
Musée de la vie wallonne, cour des Mineurs, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.237.90.50, courriel info@viewallonne.be

Sa 30 • 7h45

Gand : le musée du Design et l’exposition “Modernisme belge”
Excursion organisée par Art&fact
Contacts : réservation, tél. 04.366.56.04, site www.artfact.ulg.ac.be

AVRIL

Ma 16 • 19h30

Les experts entre mythe et réalité
Conférence dans le cadre des 100 ans du Musée de la vie wallonne
Par le Pr Philippe Boxho
Musée de la vie wallonne, cour des Mineurs, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.237.90.50, courriel info@viewallonne.be

Pierrot lunaire

personnage

Ce 19 mars, la salle académique de l’ULg accueillera le *Pierrot lunaire* d’Arnold Schönberg. Le Conservatoire royal de Liège ainsi que ceux de Bruxelles et de Mons se relayeront pour en interpréter les différentes parties. Au programme de cette soirée figurent également plusieurs communications : le regard musicologique côtoiera l’analyse des poèmes d’Albert Giraud repris dans l’œuvre du compositeur autrichien. Ce concert sera aussi l’occasion de s’attarder sur la figure de Pierrot et sur son étonnante épopée littéraire.

Personnage central du *Pierrot lunaire* de Schönberg, Pierrot a connu un riche parcours que le Pr Jean-Pierre Bertrand, spécialiste de la littérature française du XIX^e et du XX^e siècles, retracera à cette occasion. Figure vivante et méridionale de la *Commedia dell’arte*, son nom réapparaît à la fin du XIX^e siècle sous la plume des symbolistes, dans un corpus totalisant une centaine d’œuvres ; essentiellement poétiques, elles touchent également à la pantomime et au romanesque. Ce succès s’accompagne d’un renversement complet de la symbolique traditionnellement associée à Pierrot : du *zanni* léger, joyeux et ludique de l’ancienne comédie italienne, il se transforme en un personnage triste, incarnation de l’impuissance, de l’ironie et de la mort. Chez le poète français Jules Laforgue, qui a particulièrement exploité cette figure, le personnage se confond avec l’imaginaire de l’artiste incompris, en proie à l’impossibilité de créer. Fantôme pâle et imberbe, il demeure un éternel observateur incapable de s’intégrer au monde qui l’entoure : le valet autrefois épris de Colombine chemine à présent seul et l’aisance verbale dont il faisait preuve dans la *Commedia* a laissé place à une gesticulation stérile, emblématique de ses échecs relationnels.

C’est dans cette mouvance sombre que le poète symboliste belge Albert Giraud écrit, en 1884, son recueil *Pierrot lunaire : rondels bergamasques*. Les vers, de facture parnasienne, déclinent le personnage de Pierrot en différents portraits, oscillant entre mélancolie et dérision. Arnold Schönberg ne les découvre que dans leur traduction allemande, due au poète Otto Erich Hartleben en 1893 : son adaptation

Me 17• 17h

Ces maladies créées par l’homme : le paradigme environnementaliste ou l’écologie sanitaire
Conférence dans le cadre de la chaire Francqui au titre belge 2013
Par le Pr Dominique Belpomme
Auditoire de biologie végétale, avenue Maréchal Juin, 5030 Gembloux
Contacts : tél. 081.62.22.65, site www.gembloux.ulg.ac.be/chaire-francqui

Ve 19 • 15h

Actualités du droit des personnes et des familles
Séminaire organisé par la Commission Université-Palais (CUP)
Avec le Pr Yves-Henri Leleu et M^e Didier Pire
Auditoire de Méan, faculté de Droit (bât. B31), Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.30.26, courriel v.dhuart@ulg.ac.be, site <http://local.droit.ulg.ac.be/sa/CUP/>

Les 26 et 27 et le 3 mai à 20h30, le 28 à 15h et le 2 mai 18h30

Les Musiciens de Brême, d’après le conte des frères Grimm
Théâtre
Mise en scène de Dominique Donnay
Au TURLg, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.52.95, courriel turlg@ulg.ac.be, site www.turlg.be

libre modernise la forme francophone initiale, de structure assez classique. Cette version allemande, plus proche de l’expressionnisme que des tonalités symbolistes de l’œuvre de Giraud, connaîtra d’ailleurs une vie propre – faisant à son tour l’objet de traductions en langue française.

De ce recueil, Schönberg retient 21 poèmes, qui servent de trame à l’écriture du *Pierrot lunaire* en 1912. Alors qu’il vient de terminer son *Traité d’harmonie*, le compositeur viennois – installé à Berlin depuis le début du siècle – élabore ce qui deviendra une de ses œuvres les plus célèbres. Marquée par l’atonalité, elle s’inscrit dans un contexte artistique singulier, qui voit notamment la genèse des premières toiles abstraites de son ami Wassily Kandinsky ; cet atonalisme, intimement lié à la Seconde Ecole de Vienne, ponctue également les productions de ses élèves Alban Berg et Anton Webern. Une autre particularité du *Pierrot lunaire* de Schönberg, influencée par un style en vogue dans les cabarets berlinois, est l’emploi du *Sprechgesang*. A mi-chemin entre le chant et le langage parlé, cette spécificité technique rend l’interprétation périlleuse ; souvent proche du cri ou du sanglot, elle épouse la personnalité torturée du Pierrot de la fin du XIX^e siècle. Par ces différentes caractéristiques, le mélodrame de Schönberg, dernière œuvre avant ses recherches dodécaphoniques des années 1920, constitue un tournant marquant dans l’histoire de la musique. A (re)découvrir le 19 mars prochain.

Julie Delbouille

Le Pierrot lunaire de Schönberg

Concert, le mardi 19 mars à 20h, à la salle académique de l’université de Liège. Entrée libre.
Avec présentation des poèmes d’Albert Giraud (par Gérard Purnelle), de la figure du Pierrot dans la littérature (par le Pr Jean-Pierre Bertrand) et de l’aspect musicologique de l’œuvre de Schönberg (par Toon Fret).

Vidéographies50

Cinquante ans d’art vidéo

2013 est une année clé pour les passionnés d’art vidéo. Elle marque en effet le cinquantième anniversaire de la naissance de la discipline. A cette occasion, Dick Tomasovic, chargé de cours au département des arts et sciences de la communication de l’ULg, revient sur les moments qui ont marqué cette jeune discipline et nous présente la programmation de Vidéographies50, festival des images expérimentales et numériques, qui se tiendra du 19 au 21 mars prochains au cinéma Sauvenière et qui prend cette année des allures de rétrospective.

En appréhendant le signal électronique comme un matériau artistique à part entière, l’artiste allemand Wolf Vostell et le sud-coréen Nam June Paik posent en 1963 les fondements d’un art qu’ils considèrent comme révolutionnaire. « *Ils pensent qu’il va remplacer la peinture et le voient comme une continuation des arts plastiques* », précise Dick Tomasovic, un des instigateurs du festival Vidéographies50. Il est d’emblée pour certains un moyen d’innombrables expériences, d’autres l’envisagent plutôt comme un moyen d’expression. L’art vidéo devient donc un genre, une nouvelle forme plastique où s’entremêlent captation d’instant et écriture poétique. « *Les années 80 marquent un tournant important dans l’histoire de l’art vidéo* », poursuit Dick Tomasovic. Deux voies prennent alors forme : « *D’une part, les artistes se professionnalisent et, avec l’apparition des clips vidéo, le genre s’industrialise. D’autre part, il prend une forme plus artistique, se marginalise pour finalement ne plus se cantonner qu’aux galeries et aux musées.* » Si un certain nombre d’artistes passent d’un courant à l’autre sans vergogne, d’autres se radicalisent en allant jusqu’à appliquer le concept de “l’art pour l’art”.

Honoris causa

Samedi 23 mars, sur proposition des Facultés, dix personnalités scientifiques recevront les insignes de docteur *honoris causa* de l’université de Liège :

- Pr **Antoine Compagnon** (université du Maine au Mans, France), présenté par la faculté de Philosophie et Lettres
- Pr émérite **Pierre Mayer** (université de Paris I, France), présenté par la faculté de Droit et Science politique
- Pr **Michael Graetzel** (Ecole polytechnique de Lausanne, Suisse), présenté par la faculté des Sciences
- Pr **Constantine A. Stratakis** (directeur scientifique du NICHD au National Institutes of Health of the Department of Health and Human Services of the US Federal Government, Etats-Unis), présenté par la faculté de Médecine
- Pr **René Therrien** (université de Laval à Québec, Canada), présenté par la faculté des Sciences appliquées
- Pr émérite **Maurice Pensaert** (université de Gand), présenté par la faculté de Médecine vétérinaire
- Pr honoraire **Linda Allal** (université de Genève, Suisse), présenté par la faculté de Psychologie et des Sciences de l’éducation
- Pr émérite **Knox Lovell** (université de Georgia, Etats-Unis), présenté par HEC-Ecole de Gestion
- Pr **John Mollenkopf** (directeur du Center for Urban Research de New York, Etats-Unis), présenté par l’Institut des sciences humaines et sociales
- Pr **Bernard Chevassus-au-Louis** (ancien directeur de recherches à l’Inra, France), présenté par Gembloux Agro-Bio Tech

Lors de cette cérémonie, 242 docteurs diplômés en 2012 seront également mis à l’honneur : 131 hommes et 111 femmes. Un “livre des docteurs” sera disponible à partir du 23 mars sur le site www.ulg.ac.be/books/docteurs2013/

Toute la communauté universitaire est invitée à cette cérémonie, le samedi 23 mars à 10h, aux amphithéâtres de l’Europe, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.58.74, courriel dhc.dr@ulg.ac.be

Plusieurs conférences seront organisées à cette occasion.

- Le Pr Linda Allal donnera une conférence sur “La pédagogie didactique et la co-régulation des processus d’enseignement/apprentissage” le vendredi mars à 16h, salle F. Duyckaerts, faculté de Psychologie, Sart-Tilman, 4000 Liège.
- Le Pr Michaël Graetzel donnera une conférence sur “Les nouvelles cellules solaires à colorant” le vendredi 22 mars à 14h aux amphithéâtres de l’Europe, Sart-Tilman, 4000 Liège.
- Le Pr Knox Lovell donnera une conférence intitulée “Imperfect Optimization” le vendredi 22 mars à 14h30 à HEC-ULg, rue Louvrex 14, 4000 Liège.
- Le Pr John Mollenkopf donnera une conférence sur le thème “Bringing Outsiders In: Immigrant Political Integration in Multicultural Cities”, le vendredi 22, à 14h à la salle du Conseil en faculté de Droit (bât. B31), Sart-Tilman, 4000 Liège.

PROMOTIONS

DISTINCTIONS

Les membres de l'EPAS Accreditation Board ont délivré à **HEC-ULg l'accréditation EPAS pour son master en ingénieur de gestion**. Après l'accréditation obtenue en 2011 pour le master en sciences de gestion et pour le programme doctoral, cette nouvelle reconnaissance conforte l'image de qualité de l'Ecole sur la scène nationale et internationale, au niveau de nos programmes de 2^e et 3^e cycles.

Daniel Droixhe, chargé de cours honoraire, a été nommé membre du conseil d'administration de la Société française d'étude du XVIII^e siècle, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Paris le 26 janvier dernier.

Nathalie Crutzen, chargée de cours à HEC-ULg, a été sélectionnée comme conseillère scientifique au Conseil fédéral du développement durable.

Sont nommés membres du comité déontologique du Service public fédéral, pour une durée de quatre ans, les Prs **Agnès Noel**, en tant que représentante de l'Académie royale de médecine, **Pierre Drion**, en tant que représentant du Conseil fédéral de la politique scientifique, et **Eric Rozet**, en tant que représentant du Fonds national de la recherche scientifique.

PRIX

Le prix UDIAS 2012 a été attribué à **Laure Jadoul**, diplômée en Sciences biomédicales de la faculté de Médecine pour son mémoire sur le "Développement d'approches quantitatives pour le dosage de lipides en imagerie multimodale par spectrométrie de masse et spectroscopie Raman" mené sous la direction des Prs Edwin De Pauw et Gauthier Eppe.

Nicolas Fontaine, étudiant de 1^{er} master ingénieur-architecte, a été classé deuxième au Concours Accessibilité et Architecture de la ville de Liège. Notons que sur les 12 projets présentés cette année, trois d'entre eux étaient portés par les ingénieurs-architectes de la faculté des Sciences Appliquées (Nicolas Fontaine, Guirec Ruellan, Véronique Parmentier et Julie Detroz).

Athlétisme : sur 60m, **Robin Vanderbemden** (étudiant-sportif à HEC-ULg) a remporté le titre de champion de Belgique en signant un chrono de 6,84 secondes.

INTRA MUROS

ALPHA

Il ne s'agit pas d'une révolution, mais le **changement de nom de la Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres en "Bibliothèque Alpha"** (Architecture-Lettres-Philosophie-Histoire et Arts) traduit bien les nouvelles disciplines que ces collections vont désormais intégrer. Si les ouvrages restent, pour un temps encore, physiquement dans leurs institutions respectives, la dénomination donne une nouvelle réalité à l'intégration, en 2010, des collections des Instituts d'architecture liégeois Lambert Lombard et Saint-Luc au fonds et au catalogue de l'ULg.

EPISTÉMOLOGIE

La philosophie, la psychologie sociale, la sociologie, l'anthropologie, la sémiotique, la linguistique, l'esthétique, etc., ont souvent étudié certains phénomènes de communication et ont un point de vue sur la façon dont il faut les aborder. Les sciences de l'information et de la communication se sont progressivement établies comme une interdiscipline par l'élargissement respectif, puis la rencontre d'un questionnement sur les textes. Elles se sont construites autour de l'analyse spécifique des produits et des pratiques de communication au sens large. Le foisonnement enrichissant qui existe au sein de cette interdiscipline fait converger des approches relevant d'épistémologies différentes.

Pour faire vivre le débat d'idées entre chercheurs confirmés, un séminaire doctoral d'épistémologie sera organisé par deux doctorants tout au long de l'année 2013, à raison d'une séance par mois environ.

Judi 28 mars, 17h, le Pr Marc-Emmanuel Mélon organisera un séminaire sur "L'allégorie visuelle dans la communication contemporaine. Histoire, rhétorique et esthétique d'un discours de l'image". Au séminaire Media, place du 20-Août (bât. A1), 2^e étage, 4000 Liège.

Contacts : tél. 0483.08.93.96, courriel m.lucenomoreno@gmail.com, site www.infocom.ulg.ac.be (rubrique Actualité)

MIXED ZONE

A l'initiative du Pr Luciano Curreri, **le site Culture ouvre une nouvelle chronique "Mixed Zone", consacrée à la littérature internationale**. Professeurs, chercheurs, étudiants feront découvrir, dans la langue originale, des auteurs qu'ils apprécient. La rubrique comportera des présentations d'ouvrages ou d'écrivains, des interviews, des rencontres... en textes et vidéos, en version originale, avec quelquefois la traduction française. La 1^{re} édition reprend notamment plusieurs rencontres filmées lors du festival organisé en octobre dernier, dont la chronique a pris le nom.

Voir le site <http://culture.ulg.ac.be/mixedzone1>

RECHERCHE

MA THÈSE EN 180 SECONDES

Leur thèse est passionnante, mais ces jeunes chercheurs seront-ils capables d'en convaincre le jury en trois minutes ? **La finale aura lieu samedi 23 mars après-midi à l'Institut de zoologie, dans le cadre du Printemps des sciences. Le public est bienvenu à cet événement !** Ce concours est proposé pour la première fois à l'ULg par le conseil du doctorat, en partenariat avec l'ARD, Réjouissances, le ReD et le département des relations extérieures et de la communication de l'ULg. Informations sur le site www.ulg.ac.be/180secondes

MANDATS D'IMPULSION SCIENTIFIQUE

Pierre Close (Giga-R) et **Alejandro Silhanek** (physique) ont obtenu un mandat d'impulsion scientifique du FNRS leur permettant de développer pendant trois ans une équipe de recherche autour des thèmes suivants : "Etude de l'implication de l'acétylation des protéines dans la progression tumorale" et "Manipulation des unités quantiques de flux magnétique par la lumière confinée". Informations sur le site www.fnrs.be/fr/financer-les-chercheurs/nouvelles-designations.html

BOURSES DE POST DOCTORAT

25 bourses de "post-doc IN" seront octroyées par le conseil de la recherche à de jeunes docteurs étrangers. Les candidatures doivent être introduites pour le 14 avril au plus tard. Informations sur le site www.ulg.ac.be/research/beipd-cofund-ipd

RAPPELS

La base de données SI4PP reprend une série de possibilités de support financier offert par l'ULg et par des organismes extérieurs (wallons, belges, internationaux) pour la mobilité et les projets personnels : www.ulg.ac.be/cms/c_433341/si4pp-accueil

Informations sur les appels internes ou externes en recherche : www.ulg.ac.be/cms/c_319775/tous-les-appels-en-cours

NOUVEAUX AMPHIS

En 2004, les cinémas Opéra éteignaient les projecteurs. L'ULg a reconverti les anciennes salles en amphithéâtres. La plus grande compte 500 places, les autres 253, 232, 135 et 90. Seule la salle de 135 places a conservé la configuration cinéma : elle offrira un écran de choix aux projections du Nickelodéon, notamment. Outre des aménagements techniques de mise aux normes techniques, de sécurité et de confort, le bâtiment a aussi subi une belle transformation en façade : deux balcons permettront désormais aux étudiants de prendre l'air... Les premiers cours devraient être dispensés dans les nouveaux amphithéâtres en avril.



J.-L. Wertz

EXTRA MUROS

IMAGERIE SPATIALE

Le Centre spatial de Liège et le Centre national d'information des ressources naturelles du Chili (Ciren) signent un accord de collaboration dans le domaine des applications spatiales. Cet accord, signé le 18 février avec le directeur exécutif du Ciren Eugenio Gonzalez – en présence de Appelgren Balbontin, ambassadeur du Chili en Belgique, et du consul honoraire du Chili à Liège, Luc Partoune –, fixe un cadre de développement de collaborations académiques et techniques dans le domaine de l'imagerie spatiale. Son ambition est de permettre à terme la mise en place d'une entité belgo-chilienne.

ETRE

Mercredi 6 février : le hall de la place du 20-Août est transformée en plateau de tournage. Fara Sene tourne un long métrage – *Etre* – avec Bruno Solo en tête d'affiche. Fondateur de la maison de production Les Films du Carré, Nicolas George, diplômé en information et communication de l'ULg, est à la manœuvre. Bernard Garant (au centre sur la photo) également porteur de ce diplôme, est le premier assistant du réalisateur. Notons que le film fera place belle à la ville de Liège : la Citadelle, la place de Bronckart, et l'école Saint-Paul feront aussi partie des décors.

Voir l'article à paraître sur le site www.culture.ulg.ac.be/etre



Ulg-Michel Houet

CSL CERTIFIÉ

Au terme d'un audit de trois jours mené par la société AIB Vinçotte en janvier 2013, le Centre spatial de Liège a obtenu la prolongation de la certification ISO 9001 pour son activité de centre d'essais environnementaux, mais aussi **l'extension de cette certification à l'ensemble de ses activités de recherche.**

Contacts : courriel thierry.chantraine@ulg.ac.be

PRIX

L'Association des ingénieurs diplômés par l'ULg (AILg) remettra ses prix 2012 le 22 mars prochain. **Vân Anh Huynh-Thu** recevra le prix scientifique aux jeunes 2012, **Axel Kupisiewicz**, le prix des réalisations technologiques et entrepreneuriales, et le Pr **Serge Cescotto**, la médaille d'Or AILg du mérite scientifique Gustave Trassenster 2012. Le vendredi 22 mars à 17h30, à l'Institut de mathématique (bât. B37), Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : inscription avant le vendredi 15, tél. 04.254.08.25, courriel ailg@ailg.be

COMMERCE DES ARMES

8 millions d'armes légères et plus de 12 milliards de munitions sont produites chaque année. Près de 700 millions d'armes légères circuleraient actuellement à travers le monde. L'Assemblée générale des Nations unies a convoqué une nouvelle conférence pour un traité sur le commerce des armes qui se tiendra à New York du 18 au 28 mars prochain. L'enjeu : un instrument international visant à responsabiliser les Etats amenés à intervenir dans les transferts d'armes et de munitions. Utopie ou nécessité ? **La cellule de droit international humanitaire et la Croix-Rouge de Belgique organisent une conférence-débat sur le thème "Réglementer le commerce des armes : utopie ou nécessité ?"** La discussion sera encadrée par Vincent Guerra, substitut du procureur du Roi à Verviers et maître de conférences à l'ULg. Avec notamment la participation du Pr Quentin Michel. Le 14 mars à 17h30 aux amphithéâtres de l'Europe, Sart-Tilman, 4000 Liège. Informations sur le site www.droit.ulg.ac.be

DÉCÈS

Nous apprenons avec un vif regret le décès, survenu le 13 février de **Ivan Gillet**, chargé de cours honoraire de la faculté des Sciences et celui, survenu le 16 février, du Pr émérite **Claude Liebecq** de la faculté de Médecine. Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.

Travaux pratiques

Les junior entreprises, premier pas vers le monde professionnel

« *Il est nécessaire d'adapter au monde professionnel les formations dispensées, en différenciant les formations professionnalisantes de celles qui ne le sont pas* », avançait le recteur Bernard Rentier, lors du récent colloque "Liège Ville Etudiante". Si le propos pose la question de l'employabilité des diplômés, cela ne veut pas dire pour autant qu'il incombe uniquement à l'*Alma mater* d'armer efficacement les étudiants pour la recherche de leur futur job. Certains d'entre eux mènent de conserve leur cursus et un parcours d'étudiant jobiste valorisable (parfois même dans leur branche) lorsque d'autres décident de profiter de structures associatives qui, dans le giron universitaire, offrent la possibilité de se frotter très concrètement au monde du travail. Tel est l'objectif des junior-entreprises, associations sans but lucratif à vocation à la fois économique et pédagogique, qui permettent aux étudiants de mettre en pratique l'enseignement théorique dont ils bénéficient.

Ma petite entreprise

« *Il s'agit d'un mixte entre ingéniorat et business. Beaucoup d'ingénieurs se retrouvent maintenant à des postes de gestion parce que l'on mise sur leur pluridisciplinarité*, assure Gilles Goffard, responsable du département relations publiques de N-HiTec, l'une des deux junior-entreprises de l'ULg. *HEC-ULg Advisory, nettement plus ancienne que nous, repose à peu près sur la même structure mais est davantage centrée sur la gestion financière.* »

Créée en 2005 à l'initiative d'étudiants désireux de se spécialiser dans le *business*, la petite entreprise est passée de 9 à 46 membres au cours des quatre dernières années et affichait, l'an passé, un chiffre d'affaires d'environ 25 000 euros... lequel devrait encore être amélioré au cours de cette année académique. Au menu, tous les services de l'ingénieur : de l'IT (technologies de l'information et de la communication) à l'aérospatiale. Mais, compte tenu de sa limitation financière, la structure est davantage sollicitée dans le domaine informatique, pour la création de logiciels ou de sites internet, et souhaiterait se diversifier dans les applications mobiles. « *Mais, cette année, nous travaillons sur un projet de satellite commandé par l'Euro Space Center, l'espace de loisirs et de connaissances axé sur la conquête spatiale situé dans les Ardennes* », se félicite Gilles Goffard, qui évolue en 2^e bachelier d'ingénieur civil. Et, comble de l'adaptation à l'*e-working*, les deux étudiants attachés au projet sont tous deux en séjour Erasmus – l'un aux Etats-Unis et l'autre en Chine – et travaillent donc en visioconférence. De toute façon, le petit local de l'Institut Montefiore qui loge N-HiTec au Sart-Tilman, avec ses trois armoires métalliques, son ordinateur, son frigo et ses deux tableaux, n'offre pas un cadre de travail indispensable.

Si l'équipe de gestion de l'ASBL est bénévole, les étudiants jobistes qui réalisent les projets sont, eux, rémunérés. Entre 600 et 1400 euros par projet (certains en réalisent deux ou trois par an), ce qui permet à l'ASBL de demeurer très compétitive par rapport au marché. Reste

que si N-HiTec s'attache continuellement à optimiser la qualité de ses services, les clients potentiels doivent tout de même laisser leurs *a priori* de côté lorsqu'ils choisissent de faire confiance à une structure étudiante qui, évidemment, ne repose pas exactement sur les mêmes contraintes que celles inhérentes à une entreprise classique.

Recrutement

« *Nous recrutons en fonction de nos besoins et nous faisons régulièrement appel aux étudiants des Hautes Ecoles*, explique Sylvano Pecoraro, chef de projet et responsable de la prospection. *Cela passe par une campagne d'affichage dans les institutions ciblées puis, les candidats remplissent un formulaire. Cela nous permet de sélectionner, ensuite, les profils intéressants pour un entretien d'embauche.* »

Et si les contrats conclus sont souvent qualifiés de *win-win*, le jargon s'applique également pour ce qui relève de l'expérience acquise par les jeunes qui gravitent autour de la junior-entreprise des ingénieurs. « *L'expérience acquise va me permettre de fonder ma propre entreprise, si un jour j'en ai envie. Et cela m'a donné aussi beaucoup de confiance en moi-même... J'ai acquis beaucoup de soft skills* », conclut Aaron Qiu, président de l'ASBL N-HiTec et étudiant en 2^e master ingénieur civil. Du sérieux, mais aussi du *fun* puisque l'ASBL organisait, début mars, un challenge interfacultaire.

Fabrice Terlonge



Les énergies renouvelables

Journée d'étude de l'AIM

Ces dernières années, la filière photovoltaïque s'est considérablement développée en Belgique et, à ce jour, les installations de notre pays ont une capacité de production totale de 2,2 GW. A l'heure actuelle, la filière continue à se développer considérablement grâce aux avancées technologiques (panneaux PV avec meilleur rendement, chaînes de production plus efficaces) et au développement de mécanismes de tiers-investissement pour les énergies renouvelables.

Cependant, cet essor rapide de la filière photovoltaïque est source de nombreux embarras. En effet, les gestionnaires des réseaux de distribution doivent faire face à d'importants problèmes de surtension et de congestion, principalement au niveau du réseau basse tension. Par ailleurs, les responsables d'équilibre et les gestionnaires des réseaux de transport doivent élaborer de nouvelles stratégies de gestion de la charge et de la production pour faire face à l'aspect intermittent de ces

nouvelles sources d'énergie qui font florès. Les producteurs se retrouvent en outre face à de nouveaux défis en termes d'investissement et de gestion de leur parc de production. Quant au gouvernement, il doit s'assurer que cet essor rapide de la filière ne mette pas en danger la sécurité d'approvisionnement des réseaux électriques.

La journée d'étude organisée par l'Association des ingénieurs de Montefiore (AIM) a pour objectif de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les différents acteurs du secteur de l'électricité et de proposer des pistes de réflexions pour les relever.

Mercredi 27 mars, à partir de 9h, au Château de Colonster, Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.222.29.46, courriel c.dizier@aim-association.org, inscription sur le site www.aimmontefiore.org

Voir également le double point de vue sur l'énergie verte en page 11.



Benoît Kohl, **La vente immobilière – Chronique de jurisprudence 1990-2010**, Les Dossiers du Journal des tribunaux 90, Larcier, Bruxelles, 2012.

Le droit de la vente immobilière est grandement influencé par les décisions des cours et tribunaux. Dans ce cadre, la *Chronique de jurisprudence 1990-2010* que publie Benoît Kohl, avec la collaboration du Pr émérite Michèle Vanwijck-Alexandre, se révèle un ouvrage de référence fort utile pour les notaires, magistrats, avocats, agents immobiliers et étudiants.

Le droit de la vente immobilière ne diffère guère du droit de la vente. En d'autres termes, il n'existe pas un droit particulier qui soit exclusivement consacré à la vente d'immeubles. Afin de répondre aux questions spécifiques qui peuvent se poser autour du contrat de vente d'un immeuble, il convient de se pencher sur les décisions rendues en la matière par les cours et tribunaux.

L'auteur examine les questions relatives à tous les aspects du contrat de vente : des pourparlers et avant-contrats (promesse de vente et pacte de préférence) jusqu'à l'éventuelle dissolution du contrat de vente en passant par la formation du contrat (offre et acceptation, conditions de validité de la vente immobilière, mentions obligatoires, ventes soumises à autorisation, etc.), la vente immobilière sous condition suspensive ou encore l'exécution de la vente (passation de l'acte authentique, obligations de garantie du vendeur, paiement du prix, etc.).

Benoît Kohl est chargé de cours à la faculté de Droit et de Science politique de l'ULg où il dirige le département de droit de la responsabilité et des contrats.

Voir l'article sur le site www.relexions.ulg.ac.be (rubrique Société/droit)



Marco Martiniello, **Penser l'ethnicité**, Editions de l'ULg, Liège, 2013

Le concept d'ethnicité reste souvent insaisissable et ambigu. Le traitement médiatique des "conflits ethniques" qui se déroulent aux quatre coins du monde ne clarifie pas les choses. Il reste dès lors utile de proposer au public francophone un ouvrage introductif sur l'ethnicité dans les sciences sociales afin, d'une part, de le familiariser avec les différents contenus théoriques de cette notion et, d'autre part, de faire le point sur la validité de ce concept pour rendre compte des phénomènes sociaux et politiques actuels.

L'ouvrage offre des outils conceptuels et théoriques, permettant une relativisation de l'apport de l'ethnicité en général, et de la thèse de l'ethnisation des rapports sociaux dans le contexte multiculturel très tendu, en Europe comme ailleurs.

Marco Martiniello est directeur de recherches au Fonds de la Recherche scientifique – FNRS

Voir l'article sur le site www.relexions.ulg.ac.be (rubrique Société/science politique)

De l'ordre dans la guindaille

En marge des comités de baptême, une centaine d'étudiants voit le folklore autrement

A l'aune des festivités de la Saint-Torè et d'une semaine d'ardentes festivités, du 18 au 21 mars, chacun cherche son charme : le Droit ne jure que par la Saint-Drum's, HEC-ULg s'éclate à sa Garden Party en plein air et les ingénieurs trépigment

avant leurs "4h Trottis". Toutefois, malgré les 800 baptisés enregistrés cette année, d'aucuns zéloteurs du folklore estudiantin se plaignent de l'absence de folklore dans ces événements, vus comme essentiellement musicaux et bibitifs.

Et le folklore dans tout ça ?

Si beaucoup de "vieux", campant sur leur Aventin, semblent déplorer la disparition des chants – hormis dans certaines Facultés comme celle de Philo –, phagocytés par la musique des haut-parleurs, Philippe Devos, instigateur du premier "char des vieux" du cortège de la Saint-Torè observe le présent d'un bon œil : « *Forcément, c'était toujours mieux avant ! Mais je constate que, depuis deux ou trois ans, les étudiants sont bien. On dénombre moins de comas éthyliques et l'ambiance est celle de réunions entre amis. Tous les 15 ou 20 ans, le folklore change. Et leur folklore à eux, c'est aussi les garden parties, en plein air comme celle de HEC-ULg, ou les 4h Trottis. Un peu à l'américaine. L'on boit moins et l'on vomit moins que lorsque j'étais jeune. Mais finalement, comme nous, ils s'épanouissent, déchargent la pression des études et conservent les valeurs d'amitié et de soutien mutuel. La façon de se les transmettre a simplement un peu changé.* »

Mais, cette année, les 30 ans du renouveau de cette guindaille printanière masquent un autre anniversaire : celui de l'Union royale des étudiants catholiques de Liège, qui fête ses... 140 ans. « *Depuis l'époque où il s'agissait d'un lieu de débat d'idées pour des étudiants catholiques plongés dans une Université essentiellement libérale, les choses ont évidemment changé et le clivage entre les catholiques et les non-catholiques est dépassé, assure Lionel Leroy, l'actuel président de l'Union. Toutes les confessions sont les bienvenues et nous accueillons, par exemple, des étudiants musulmans qui souhaitent simplement adhérer à des valeurs.* » Des valeurs qualifiées de "chevaleresques" par nos interlocuteurs, qui décrivent un univers basé sur la hiérarchie, la fraternité, le respect des serments ainsi que des droits et des devoirs que confère l'appartenance aux multiples ordres qui en font partie. Avec, en outre, des épreuves tenues secrètes mais essentiellement orales, basées sur des connaissances historiques et folkloriques. « *Chez nous, des débordements vomitifs comme ceux que l'on peut parfois observer sous le chapiteau au Val-Benoît seraient plutôt mal vus, souligne Lionel. Les activités des comités de baptême ont aussi leur intérêt mais, chez nous, la boisson a moins d'importance et tout le monde*

reste digne. Certaines activités se font même en costume-cravate. Mais cela ne veut pas dire qu'à la fin, certains n'ont pas un petit verre dans le nez. »

Mais de quoi s'agit-il exactement ? L'Union, créée en 1873, regroupe plusieurs ordres estudiantins (Vaillant, l'Emeraude, Thyrese, Saint-Charlemagne et San Fiche), dont le plus important est l'ordre du Torè. Ce fut son installation rue Léon Mignon [ndlr : le sculpteur qui a réalisé, entre autres, la statue de Li Torè, avenue Rogier] qui détermina le nom définitif de ce qui devint, dès 1935, la distinction officielle de l'Union et le demeura jusqu'à ce que l'élection d'une présidente ne fasse prendre son indépendance à l'ordre du Torè (qui n'est toujours pas mixte, à l'heure actuelle, tout comme la plupart des autres). Nous sommes au début des années 70 et il faudra attendre dix ans pour que le Torè rejoigne à nouveau l'Union.

Pennes et calottes

Les attributs de l'ordre sont réservés à ceux de ses dignitaires qui portent au moins le titre de Chevalier. La cape blanche de cérémonie porte sur le flanc gauche une croix pattée noire, ornée d'un écusson aux armes de Liège. L'on y porte également diverses médailles et la penne est parfaitement admise. Mais c'est plutôt la calotte qui caractérise la centaine d'étudiants liégeois (dont un tiers d'anciens) membres des ordres estudiantins. Bien qu'elle soit surtout portée par les étudiants des universités catholiques dans le reste du pays, les calottes liégeoises sont non confessionnelles. « *Ce sont les ordres qui les délivrent, à l'inverse des pennes qui sont données par le comités de baptême. Et chacun des deux couvre-chefs peut être porté dans tous les contextes et même en alternance* », souligne Julien Denoël, le président de l'Agel.

Nul besoin d'être baptisé pour intégrer le Torè et ses semblables ; seules une certaine motivation et l'invitation de dignitaires se posent en prérequis. Alors seulement vous plongerez dans le mystère des coronas, tables disposées en "U" et pavoisées de bougies, autour desquelles on écrit, on chante, on rit ou l'on joue des sketches autour d'un thème d'actualité souvent humoristique.

Fabrice Terlonge

Liège et ses étudiants

Rencontre-débat avec les acteurs de terrain

Le recteur Bernard Rentier, le directeur de la Haute-Ecole Helmo, la ministre de l'Enseignement obligatoire et anciennement ministre de l'Enseignement supérieur Marie-Dominique Simonet, ainsi que le président liégeois de l'Union wallonne des entreprises et les représentants des étudiants (Fédé, AEH), du TEC, des propriétaires ou du commerce liégeois s'étaient retrouvés, le 21 janvier dernier, à une rencontre-débat organisée par le député wallon Michel de Lamotte.

En tout, onze intervenants étaient rassemblés à la même table du Musée de la vie wallonne. Si le panel – large et de qualité – était un peu trop pléthorique pour permettre à un véritable débat de décoller (*a fortiori* avec la salle), il aura cependant eu le mérite de permettre une discussion globale autour de la question étudiante et, pour une fois, en présence de tous les acteurs de terrain.

Certaines problématiques, habituellement exposées d'une manière trop isolée, ont pu être tempérées sur le vif par l'ensemble des orateurs et ont également dégagé un certain consensus. Ce fut notamment le cas en ce qui concerne la nécessité d'étoffer les formations en promotion sociale ou en horaires décalés, de renforcer l'intermodalité des transports en commun, de créer davantage d'infrastructures sportives ou de développer des logements plus créatifs. Reste, évidemment, la question de la salle festive. Un sujet très attendu par certains mais toujours très épineux, en l'absence d'avancées notables.

F.T.

Léon Mignon-auteur de la statue du Torè-est à l'origine du nom de l'ordre estudiantin le plus important

FD.

F.T.

Energie verte

Les panneaux photovoltaïques produisant une “énergie renouvelable” ont été présentés comme une solution écologique d’avenir. Afin de lancer la filière, le gouvernement wallon a accordé des incitants fiscaux aux ménages et aux entreprises pour qu’ils investissent dans ce secteur. On apprend maintenant que cela va coûter 2,5 milliards d’euros à la collectivité. Le point de vue de deux chercheurs sur la question : Axel Gautier, professeur d’économie à HEC-ULg, et Damien Ernst, chargé de cours à l’Institut Montefiore en faculté des Sciences appliquées.



Axel Gautier

Le 15^e jour du mois : *Présentée comme un idéal, la filière du photovoltaïque est aujourd’hui vilipendée. Une explication ?*

Axel Gautier : Ce n’est pas la filière qui est mise en cause, mais les subventions publiques dont elle bénéficie. Pour rappel, le gouvernement wallon a mis en place le système des certificats verts (CV) pour soutenir la production d’énergies renouvelables (éolien, biomasse, panneaux photovoltaïques, etc.). Les fournisseurs d’énergie doivent garantir un volume d’énergie “verte”, soit 19,4% du total de leur offre en 2013, au moyen de CV. Soit ils la produisent eux-mêmes, soit ils achètent des CV sur le marché, par exemple aux particuliers qui reçoivent des certificats au prorata de leur production (et bénéficient en sus d’autres avantages fiscaux).

L’idée n’est pas mauvaise... Encore aurait-il fallu adapter le système aux conditions du marché. En effet, s’il était onéreux de s’équiper de panneaux photovoltaïques il y a quelques années, le prix des installations a considérablement baissé... mais pas le nombre de CV octroyés (six par MWh photovoltaïque produit contre un pour le MWh éolien). L’investissement photovoltaïque est aujourd’hui très rentable : certaines installations seraient amorties en moins de cinq ans.

Vu le succès de cette filière, il y a aujourd’hui pléthore de CV sur le marché. Pour garantir une subvention minimale aux producteurs, le gouvernement a imposé un prix plancher pour les CV en

contraignant Elia – le gestionnaire du réseau haute tension – à racheter les certificats qui n’auraient pas trouvé acquéreur, à un prix fixe de 65 euros. Aujourd’hui, Elia rachète les CV excédentaires et répercute le coût sur les consommateurs. Ce sont les 2,5 milliards dont on parle actuellement. Notons que le déséquilibre sur le marché des CV correspond *grosso modo* aux CV octroyés à la filière photovoltaïque.

Le 15^e jour : *Peut-on parler d’imprévoyance politique ?*

A.G : Evidemment ! Le soutien généreux dont bénéficie la filière photovoltaïque a dopé le nombre de nouvelles installations, plus de 25 000 par an ces dernières années. Et ces installations ne sont pas toutes motivées par un souci écologique, mais bien par un rendement financier élevé du fait de l’octroi trop généreux de CV. Comme ceux-ci sont accordés pour une période de 15 ans, le succès de la filière rendait prévisible le déséquilibre sur ce marché. Le régulateur wallon le mentionnait déjà en 2011. On aurait pu éviter le surcoût des CV, répercuté par Elia sur les consommateurs, en adaptant le niveau de soutien à l’évolution du marché. Des décisions dans ce sens devraient être prises rapidement.

Le 15^e jour du mois : *Techniquement, les panneaux photovoltaïques sont-ils une bonne solution ?*

Damien Ernst : Participant à la décarbonification et la dénucléarisation de notre environnement, les panneaux photovoltaïques sont une solution énergétique d’avenir. Mais qu’en est-il de la pertinence de cette technologie dans nos contrées ? Est-ce que de petites unités de production individuelles qui, avec un ensoleillement souvent insuffisant, peuvent espérer 20W par m², sont une solution idéale ? Sous nos latitudes, les panneaux produisent vraiment entre 11h et 15h, environ. Or ce n’est pas la période pendant laquelle la consommation en électricité est la plus forte. Il serait préférable de subventionner des mécanismes de modulation de la consommation résidentielle.

Le 15^e jour : *La réinjection d’électricité sur le réseau pose des problèmes ?*

D.E. : Notre réseau électrique a été conçu pour de grandes unités de production électrique connectées au réseau de transmission sur lequel s’attachent des réseaux de distribution. Or de nos jours, de plus en plus d’unités de production d’énergie sont plutôt connectées aux réseaux de distribution qui n’ont absolument pas été conçus pour cela. Cela cause d’énormes problèmes. Par exemple, dans une rue où sont installés beaucoup de panneaux photovoltaïques, on observe parfois des tensions allant jusqu’à 290V ! Par ailleurs, on remarque maintenant que, à cause de l’énergie photovoltaïque, nos centrales au gaz ne sont plus rentables. Si des mesures spécifiques ne sont pas prises par le gouvernement, elles fermeront : aucune compagnie ne peut en effet accepter de perdre plusieurs dizaines de millions d’euros par an.... Cela laissera la Belgique beaucoup trop dépendante des importations en électricité lorsqu’il y aura des pics de consommation et très peu d’énergie renouvelable produite, comme c’est le cas, par exemple, en fin d’après midi par période de grand froid. Les risques encourus par une telle situation sont considérables. En effet, si le réseau électrique européen a atteint sa limite de capacité de transmission en certains endroits clés, il ne nous sera pas possible d’importer assez d’énergie et



Damien Ernst

cela sera le *blackout* avec toutes ses conséquences socio-économiques dramatiques.

Le 15^e jour : *Voyez-vous d’autres solutions ?*

D.E. : Equiper de grandes fermes solaires dans des pays à la météo propice n’est plus, techniquement, de la science-fiction. Là, chaque m² génère jusqu’à 2,5 fois plus d’énergie que chez nous. Même si l’on inclut les pertes dues au transport, largement compensées pas les gains en performance de l’installation, le calcul est vite fait. De tels projets existent déjà de l’autre côté de la Méditerranée, mais ces investissements gigantesques demandent la participation de plusieurs Etats et entraînent des questions d’ordre géopolitique.

Il reste bien évidemment ce problème de fluctuation de la production d’énergie à régler. Une solution simple et efficace pour régler ce problème serait de construire un réseau électrique qui connecte par exemple l’Amérique du Nord avec l’Europe. Vu le décalage horaire entre les deux continents, on peut facilement comprendre que cela permettrait de réduire ce problème de fluctuation de la production d’énergie. J’ai moi-même récemment réalisé une étude sur le sujet qui montre que c’est techniquement faisable et économiquement rentable.

Propos recueillis par Marc-Henri Bawin

Voir l’article S. Chatzivasileiadis, D. Ernst and G. Andersson “The Global Grid”, à paraître dans *Renewable Energy*. L’article est néanmoins déjà accessible sur le site <http://arxiv.org/abs/1207.4096v1>

ECHO

L’Europe à l’heure italienne

Les Italiens ont voté et le deuxième tour, celui de l’analyse des résultats et des tractations pour la formation d’un gouvernement, affole l’Europe. Celle-ci redoute une instabilité politique dans la Péninsule qui pourrait, par contagion, affecter l’ensemble d’une Union encore empêtrée dans la crise de la dette. Pour Michel Hermans, politologue à HEC-ULg, la réaction des électeurs italiens est un signal lancé à l’Europe politique. *En réalité, les hommes politiques sont désarmés et la population en a marre. C’est une situation dangereuse pour la démocratie parce qu’on voit pousser les partis d’extrême droite ou populistes un peu partout*, répond-il dans une interview à *L’Avenir* (27/2). *Le vote protestataire risque de faire tache d’huile et peut-être d’entraîner des situations assez catastrophiques à l’égard, par exemple, des immigrés, ou de l’ouverture de l’Europe. Or, nous sommes dans un monde de plus en plus mondialisé.*

Contrairement aux dernières élections, les diasporas d’électeurs italiens n’ont pas fait pencher la balance à la Chambre ou au Sénat. Par ailleurs, leur vote ne reflète pas celui de la Péninsule. Les listes Bersani et Monti y font jeu égal, et le vote de protestation en faveur de Grillo est faible, même si celui-ci parvient à obtenir un siège parmi la diaspora grâce aux Italiens d’Europe. *A l’étranger, on a entendu le message des chancelleries européennes qui souhaitent de la stabilité et des élites qui ne sont pas controversées, comme Berlusconi, pour gérer le pays*, commente Jean-Michel Lafleur, politologue au Cedem, interviewé notamment dans le journal *Le Soir* (27/2).

Phénomène littéraire

Des voix, le festival des Parlantes à Liège espère en recueillir beaucoup pour sa première édition. Mais qu’en est-il de la lecture en tant que phénomène ? Dans une société au tout numérique, est-elle en perte ? Pas du tout, pour le philologue Laurent Demoulin, qui relève qu’être *analphabète aujourd’hui est pire encore qu’hier* (*Le Soir*, 26/2). *Pour produire un mail, il faut savoir lire et écrire. Mais ça postule un autre style de lecture et là on peut être moins triomphaliste. Si les nouveaux médias encouragent à la lecture, c’est bien mais ils n’encouragent pas à une lecture de longue haleine, difficile. Sur l’écran d’ordinateur, on a envie que tout tienne sur une page. La lecture est chahutée, change de forme*. Pourtant, note Laurent Demoulin, le lecteur n’est pas forcément attiré que par des textes courts. *Beaucoup de best-sellers sont très longs, même les livres pour les jeunes. Il y a peut-être un double mouvement, une contradiction entre des lectures courtes et un genre littéraire plus long.*

D.M.

Le 15^e jour du mois n° 222, mensuel de l’université de Liège

Département des relations extérieures et communication place de la République française 41 (bât. 01), 4000 Liège, www.ulg.ac.be/le15jour/ **Editeur responsable** Laurent Despy

Rédactrice en chef Patricia Janssens, tél. 04.366.44.14, courriel le15jour@ulg.ac.be, fax 04.366.57.98 **Secrétaire de rédaction** Catherine Eeckhout

Equipe de rédaction Henri Deleersnijder, Mélanie Geelkens, Renaud Grigoletto, Didier Moreau, Michaël Oliveira Magalhaes, Martha Regueiro, Fabrice Terlonge et les étudiants de 1^{er} et 2^e masters arts et sciences de la communication

Secrétariat, régie publicitaire Marie-Noëlle Chevalier, tél. 04.366.52.18 **Mise à jour du site internet** Marc-Henri Bawin

Maquette et mise en page Jean-Claude Massart (créacom) **Impression** Snel Grafics **Dessin** Pierre Kroll

questions à Marc Bourgeois

La fiscalité régionalisée et décentralisée

Marc Bourgeois est professeur de droit fiscal à la faculté de Droit et Science politique. Sa thèse de doctorat, soutenue en 2007, s'intitulait "Contribution à l'étude de la notion d'impôt en droit belge. Contours, singularité et utilité d'un concept juridique". C'est dire s'il avait déjà le profil pour devenir, en 2012, coprésident du Tax Institute (avec Alain Jousten et Isabelle Richelle de HEC-ULg).

Spécialiste reconnu en la matière, Marc Bourgeois a fait partie du groupe des quatre professeurs d'université désignés par Wouter Beke – alors négociateur royal – chargés d'évaluer la pertinence juridique des propositions de réforme de la loi spéciale de financement des Communautés et des Régions dans le cadre de la 6^e réforme de l'État en cours de négociation. Il est également directeur du master complémentaire en droit fiscal de l'ULg et coresponsable académique du certificat interuniversitaire en finances publiques.

Le 14 mars, à l'occasion d'un colloque* sur "Les taxes communales et leurs principes généraux", il lancera une nouvelle revue scientifique dont il est le rédacteur en chef : la *Revue de fiscalité régionale et locale*, publiée par les éditions Larcier. Présentation.

Le 15^e jour du mois : *Est-ce l'actualité qui vous a convaincu de lancer cette revue ?*

Marc Bourgeois : Oui. Alors que la Flandre dispose d'une publication sur la fiscalité tant régionale que communale (*Lokale & Regionale Belastingen*), le sud du pays n'a pas d'outil équivalent à cette matière. Or, dans la mesure où la fiscalité va se régionaliser davantage encore, non sans poser de délicates questions d'ordre juridique, il devient important de se doter d'un instrument de réflexion, d'analyse, voire de prospective dans ce domaine sensible. En effet, si on regarde un peu l'histoire de notre système fiscal, on constate que les ressources régionales et communales proviennent principalement des centimes additionnels, des taxes en tout genre et des redevances.

Conformément au souhait du gouvernement de conférer aux régions leur autonomie fiscale, les Régions flamande, bruxelloise et wallonne bénéficient déjà de prérogatives étendues (précompte immobilier, droits de succession, taxe de circulation, etc.). Cependant, la 6^e réforme de l'Etat prochainement mise en œuvre ira plus loin encore puisque l'impôt des personnes physiques (IPP) sera également régionalisé. En outre, les Régions bénéficieront de l'exclusivité de compétence pour toute une série d'avantages fiscaux accordés aujourd'hui par l'Etat fédéral (réduction pour les titres-services, réduction lors de l'achat d'une maison, etc.). Cette actualité explique, pour une part, le lancement de la *Revue de fiscalité régionale et locale* : il y urgence à appréhender toutes ces questions de manière scientifique.

Le 15^e jour : *Quel sera son contenu ?*

M.B : Les articles concerneront la fiscalité belge de manière prioritaire, mais certaines contributions évoqueront aussi le droit européen qui s'impose de manière progressive à l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne (UE). Je précise que la revue, même si elle est d'initiative liégeoise, ouvrira ses colonnes aux collègues des autres institutions belges. La composition de ses comités éditorial et scientifique traduit d'ailleurs parfaitement son caractère pluridisciplinaire et son ouverture aux contributions de qualité.

Pour répondre à votre question, une première partie de la revue sera consacrée aux études de doctrine tant sur des matières de fiscalité locale que sur les finances publiques ; la seconde fera le point sur la jurisprudence récente. Les tribunaux sont en effet de plus en plus

fréquemment confrontés à des litiges portant sur la fiscalité des communes et des provinces ; certains citoyens interrogent même les raisons d'être de l'autonomie fiscale locale et posent la question de ses limites. Or elle est acquise dans notre Constitution depuis 1831 ! Accrue, elle pourrait parvenir à renverser le célèbre slogan "*No taxation without representation*" en "*No representation without taxation*"... Mais les principes généraux sont imprécis. D'où l'intérêt d'une revue indépendante qui devrait intéresser à la fois les avocats, les magistrats, les conseillers fiscaux, les experts-comptables, les administrations communales et provinciales et les mandataires politiques de manière générale.

D'autant que les sujets de controverses sont légion. Prenons le cas de la vignette automobile, véritable Arlésienne. A l'heure actuelle, ce sont les Régions qui ont la charge – coûteuse – des infrastructures autoroutières. Depuis plusieurs années, le gouvernement estime qu'il faut que tous les utilisateurs de ces routes et autoroutes participent à leur financement, à l'instar de ce que font la France, l'Autriche et la Suisse par exemple. Le but est de faire payer une vignette à ceux qui ne sont pas déjà concernés par une "taxe de circulation" belge, soit de réclamer le montant de cette vignette aux "non-résidents en Belgique". Mais l'UE émet beaucoup de réserves sur la légalité du processus et, en outre, cette question oppose le gouvernement flamand qui plaide pour que la vignette soit considérée comme un impôt et les gouvernements bruxellois et wallon qui préfèrent la redevance...

Le 15^e jour : *Colloque et revue sont-ils des émanations du Tax Institute ?*

M.B. : Oui, car l'objectif principal de l'Institut est de stimuler et de promouvoir la recherche dans le domaine de la fiscalité et des finances publiques sous tous leurs aspects. Aussi encourage-t-il la recherche pluridisciplinaire impliquant les juristes, les économistes, les gestionnaires et, plus généralement, tous les scientifiques et praticiens de disciplines pouvant toucher directement ou indirectement à la fiscalité et aux finances publiques.

L'Institut a déjà publié, en 2011, un ouvrage collectif dédié au Pr Jean-Pierre Bours. Il a organisé plusieurs colloques dont un, en janvier 2012, sur les nouvelles mesures fiscales ("Un nouveau gouvernement, une première réforme fiscale") et le 7 mars dernier, un colloque sur le thème du "Compte courant dans la vie des affaires – aspects juridiques, fiscaux et comptables. Les pièges à éviter". Le Tax Institute est aussi impliqué dans certaines activités d'enseignement et d'encadrement doctoral à l'université de Kinshasa en République démocratique du Congo.

Outre la revue, plusieurs projets sont encore envisagés dans un futur proche : la rédaction d'un ouvrage collectif consacré à la convention préventive de la double imposition belgo-luxembourgeoise, l'organisation d'une journée d'étude à l'occasion du 50^e anniversaire du Code des impôts sur les revenus, ou encore l'organisation d'un colloque sur la gestion fiscale des investissements en Chine, au Brésil et en Inde.

Propos recueillis par Patricia Janssens

* Colloque "Les taxes communales et leurs principes généraux", le jeudi 14 mars à 13h30, au Moulin de Beez, auditorium, rue du Moulin de Meuse 4, 5000 Namur.

Contacts : tél. 010.48.25.65, site www.larcier.com



J.-L. Wertz

